

N° 2734
61^e année
du 18
au 31 octobre 2007
Prix : 3€ (20 F)



L'ACTION FRANÇAISE 2008

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

DOSSIER

RÉFORMER L'ÉCOLE ?

par
Christine CHAMPION
Jean-Philippe CHAUVIN
Michel FROMENTOUX
Jasmine PHÉDOL

Entretien
avec Pascal NAIZOT

pages 7 à 10

L'ESSENTIEL

Pages 2, 4 et 5

POLITIQUE FRANÇAISE

– Pendant les travaux les délocalisations continuent !

par Henri LETIGRE

– La Justice en sursis

par Aristide LEUCATE

– Justice ou égalité ?

par Yves LENORMAND

– Lire la lettre
de Guy Môquet ?

par Romain VINDEK

Pages 5 et 6

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

– La Suisse
au bord de la crise de nerfs

par Guy C. MENUSIER

– Le général-président
remplie au Pakistan

– Élections et désinformation
en Ukraine

par Pascal NARI

Pages 11, 12 et 13

ARTS ET LETTRES

– L'art diplomatique

par DIABLE BOITEUX

– Arcimboldo : humour
et anthropomorphisme

par Monique BEAUMONT

– À propos
de L'Ennemi intime

par Norbert MULTEAU

– Anticipation souverainiste

par Pierre LAFARGE

– Figures autrichiennes

par Anne BERNET

Page 14

LES GRANDS TEXTES

– Les Français, leur histoire
et la république

par Gérard BAUDIN

SARKOZY

La leçon

L'éditorial
de Pierre PUJO
(page 3)

de Poutine



Patrons voyous

et stock-options sur la sellette

En avril 2007, à la veille des élections présidentielles, le départ de Noël Forgeard de la direction d'EADS avait défrayé la chronique en raison de l'impressionnant "parachute doré" de 8,4 millions d'euros dont bénéficiait celui qui laissait une entreprise en difficulté. L'opinion publique en avait été d'autant plus choquée qu'un mois plus tôt, les salariés de l'entreprise d'aéronautique encaissaient l'annonce du plan "Power 8" prévoyant des fermetures d'usines et la suppression de 10 000 emplois sur 4 ans au sein du groupe Airbus.

Et dans le même temps, l'Autorité des marchés financiers ouvrait une enquête sur les curieux agissements des dirigeants du groupe qui, juste avant l'annonce des retards de livraison de l'A 380, "réalisaient" leurs stock-options empochant au passage de rondelettes sommes : 3 millions d'euros pour Jussi Ivaluori, directeur des ressources humaines, 2,5 millions pour Noël Forgeard, 1,15 millions pour Jean-Paul Gut, directeur général délégué. Dans le même temps, les groupes Lagardère et Daimler-Chrysler ont décidé de céder cha-

cun 7,5 % du capital d'EADS en expliquant vouloir se recentrer sur leurs activités propres.

2,88 euros pour les salariés

Selon l'expression consacrée, il faudra "faire confiance à la justice de notre pays" pour savoir si la concomitance de ces réalisations de stock-options et de ventes d'actions est une simple coïncidence, ou si ces responsables savaient que l'annonce de retards était imminente et

entraînerait une chute du cours des actions EADS...

Ce qui semblait être une Nième affaire de "patrons-voyous" pourrait même devenir une affaire d'État puisque c'est la Caisse des dépôts et consignations, institution financière publique, qui a racheté les titres du groupe Lagardère. Le ministre de l'Économie et des Finances, Christine Lagarde, a commandé à l'inspection générale des Finances un rapport sur l'action des services du ministère vis-à-vis d'EADS, et Thierry Breton, l'hôte de Bercy à l'époque des faits, a affirmé devant le Sénat avoir été informé de la transaction « par la presse ». Alors que Lagardère utilise le *Journal du Dimanche*, son propre journal, pour mouiller l'ancien Premier ministre Dominique Villepin qui, après l'affaire Clearstream, va finir par nous devenir sympathique s'il sert systématiquement de bouc émissaire aux affaires médiatiques...

La commission des Finances de l'Assemblée natio- ►►

Guillaume CHATIZEL

Suite page 2

"NON, C'EST NON !"

MANIFESTATION

**pour la souveraineté de la France
contre le traité modificatif européen
vendredi 19 octobre à 18 heures,**

**place des Victoires à Paris
(métro Bourse ou Palais-Royal).**

Unique emblème : drapeau tricolore

VOIR PAGE 16

M 01093 - 2734 - F: 3,00 €



Patrons voyous et stock-options sur la sellette

Suite de la page 1

► nale a auditionné des dirigeants de la Caisse des dépôts et consignations pour tenter de tirer au clair cette ténébreuse affaire. Et même si la présomption d'innocence interdit de tirer des conclusions hâtives, on peut imaginer l'amertume des salariés d'Airbus qui avaient décidé de se mettre en grève il y a quelques mois, parce que la direction leur avait octroyé une prime annuelle de... 2,88 euros.

En attendant l'issue judiciaire de cette affaire, le nouveau président d'EADS, Louis Gallois, a indiqué qu'il proposera à son conseil d'administration la « **suppression totale** » des stock-options. Considérant qu'il s'agit d'un « **système contestable qui s'apparente à une loterie** », il plaide pour « **un mode de rémunération plus transparent comme l'attribution d'actions gratuites qui sont un complément de salaire** ».

En finir avec les stock-options ?

Au passage, il faut rappeler que le premier président de la cour des Comptes, Philippe Séguin, a suggéré de créer une taxe sur les stock-options qui pourrait rapporter 3 milliards d'euros à la Sécurité sociale. D'autant qu'on peut se demander pourquoi ces revenus confortables bénéficient d'exonération de cotisations sociales... Nicolas Sarkozy a lui-même convenu que sa volonté de réforme ne concernerait pas que les régimes spéciaux et que le système pourrait être réformé pour prévoir « **une certaine contribution des stock-options au financement de la protection sociale** ».

La présidente du MEDEF, Laurence Parisot, ne l'entend pas de cette oreille, considérant qu'en France, les stock-options « **souffrent de l'une des fiscalités les plus lourdes parmi les pays occidentaux** ». Mais la patronne des patrons doit pour l'instant faire face à d'autres préoccupations : le MEDEF est, selon ses propres termes, en « **état de choc** » suite à l'ouverture d'une enquête concernant Denis Gautier-Sauvagnac, le président de la puissante Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM). Celui qui conduit actuellement les négociations avec les organisations syndicales est soupçonné d'avoir effectué ou commandé des retraits en liquide sur les comptes de l'UIMM, pour un montant total qui représente plusieurs millions d'euros.

« **La réhabilitation du travail, elle passe d'abord par une certaine morale** » avait indiqué Nicolas Sarkozy en campagne électorale, dans un vibrant discours dénonçant les « **patrons voyous** » et « **l'outrance** » de certains grands patrons. On attend avec impatience de savoir s'il s'agissait d'une véritable volonté politique, qui sera concrétisée, ou si cette promesse, comme tant d'autres, n'engage que ceux qui y ont cru.

Guillaume CHATIZEL

Pendant les travaux les délocalisations continuent !

par **Henri LETIGRE**

L'argument selon lequel il était trop tôt pour juger des conséquences de la politique du nouveau gouvernement ne tient plus. Les réformes engagées sont cen-

mie nationale, les grandes entreprises, soucieuses du long terme, anticiperaient les conséquences positives. Or, la stratégie des entreprises n'a pas changé ; nos unités de production ont une place très réduite sur notre territoire, où l'on vend des produits importés à prix cassés. Deux faits marquants, parmi une multitude d'exemples, caractérisent cette tendance.

Chantier de démolition

Mercredi 3 octobre, Michelin a annoncé la fermeture de l'usine Kleber de Toul. Le numéro un mondial du pneumatique nous avait habitués à ce type de décisions : chacun garde en mémoire la publication d'une augmentation des bénéfices accompagnée, il y a dix ans, de l'annonce de 7 500 suppressions de postes.

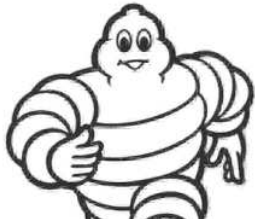
Les gouvernements républicains passent, les chantiers sociaux s'ouvrent, les délocalisations continuent ! L'analyse stratégique de Michelin n'a pas évolué : les 35 heures posaient un problème

Le président de la République a lancé des réformes vers tous les azimuts économiques et sociaux : fusion des ASSEDIC et de l'ANPE, alignement des régimes de retraite spéciaux

Les prévisions sont loin d'annoncer "des lendemains qui chantent"...

sur le régime de la fonction publique, loi sur l'exonération des charges sociales prélevées sur les heures supplémentaires, révision de la fiscalité des "stock-options", mise en place d'un nouveau bouclier fiscal, etc. Les organisations syndicales sont débordées !

L'objectif est de redonner à la France le "point de croissance" qu'elle a perdu depuis que Nicolas Sarkozy a pris le pouvoir... et relancé la construction européenne qui la désintègre chaque jour davantage. Hélas, après un semestre de présidence, le constat n'est pas à la hauteur des promesses de campagne.



Michelin a annoncé la fermeture de l'usine Kleber de Toul...

sées donner confiance aux entreprises, et donc favoriser les investissements et la création d'emplois. Mais le bilan actuel et les prévisions d'expansion sont loin d'annoncer "des lendemains qui chantent".

Les faits contredisent en tous points la vision idyllique que propagent les tenants de la pensée unique. Si les "réformes de rupture" pouvaient redresser l'écono-

LE CRÉNEAU

Un intéressement justifié

● **DANS UNE TRIBUNE** du FIGARO (9/10/07), Yves de Kerdel dénonce « **le grand retour des idéologues** » à propos des "stock-options". Il s'agit des titres remis aux dirigeants et cadres des sociétés pour les récompenser de leur apport ou de leur activité dans la société. Il est prévu de resserrer leur régime fiscal. Nicolas Sarkozy en a parlé la semaine passée. « **Sur le fond, cela signifie quoi ? Cela signifie que s'il n'y avait pas de dérapage des comptes sociaux, on n'irait pas chercher des recettes de poche. Mais le plan Douste-Blazy est un tel échec qu'il le faut bien. Alors vers qui se tourne-t-on ? Non pas vers ceux qui abusent des dépenses maladie (326 millions d'euros au profit des immigrés clandestins par exemple) mais vers ceux qui créent de la richesse, puisque leur régime fiscal est assez complexe pour évoquer une remise à plat et qu'il est plus commode de parler en France d'égalitarisme que du contraire. Ce qui est en soi une déformation terrifiante de l'esprit, et une nouvelle forme de "la trahison des clercs". Dans la mesure où ceux qui tiennent ce raisonnement savent qu'ils sont dans l'erreur, mais le font uniquement pour flatter l'opinion. Il faut appeler un chat un chat et cela s'appelle clairement le retour de l'idéologie, aux dépens du pragmatisme.** ».

La distribution de "stock-options" (titres de la société où l'on travaille) n'a rien de scandaleux si elle bénéficie à ceux qui ont fait profiter la société de leur activité d'une façon durable. Cela n'a rien à voir avec le

délit d'initié qui consiste à liquider ses actions en profitant d'informations que l'on a dans son travail sur les perspectives de la société.

"Fautes morales"

● **LES COLONNES** de la presse écrite sont remplies de commentaires sur les "délits d'initiés" dont se seraient rendus coupables les dirigeants de la firme franco-allemande E.A.D.S. construisant les Airbus en vendant leurs actions malgré l'optimisme officiel sur l'activité de l'entreprise. Le Monde, pour sa part, titre sur des « **fautes morales** » qui semblent bien avoir été commises... L'éditorialiste écrit : « **On ignore si M. Forgeard, co-président d'E.A.D.S., était au courant du désengagement à venir de ses actionnaires quand il a lui-même cédé ses titres, en mars 2006. Néanmoins ce grand industriel porte une lourde responsabilité. Il y a encore quelques années, les dirigeants s'interdisaient de vendre leurs actions avant de quitter l'entreprise. Moins parce qu'on les aurait soupçonnés de délit d'initiés que parce que cela indiquait qu'ils se défiaient de l'avenir. Pour M. Forgeard et son entourage, ces considérations morales sont manifestement passées de mode. En cédant d'ailleurs immédiatement ses titres à ses enfants pour optimiser sa situation fiscale, ce protégé de Jacques Chirac a montré qu'il faisait peu de cas de l'intérêt du pays qu'il était pourtant censé servir.** »

Ce comportement n'est pas sans rapport avec la dégradation de la moralité générale dans les rapports sociaux. Les élites ne donnent pas l'exemple...

La Presse écrite en danger

● **La LETTRE D'INFORMATION des PAPIERS DE PRESSE** (septembre 2007) publie des nouvelles intéressantes (et inquiétantes) sur l'évolution des recettes publicitaires de la presse écrite. On lit : « **2006 la Presse écrite augmente ses recettes publicitaires de 90 millions d'euros, en passant de 4,59 à 4,68 milliards d'euros. Cependant, comme en 2004 et 2005 la quasi-totalité de ce surplus est allé en direction de la Presse gratuite, soit 70 millions d'euros, la Presse payante ne récupérant que les 20 millions d'euros restant [...]**

La LETTRE note que « **la Presse gratuite poursuit son essor, même si elle marque le pas. La progression du chiffre d'affaires est environ 70 millions d'euros entre 2006 et 2005 contre 85 entre 2005 et 2004 [...]** la Presse gratuite d'information (générale et politique ou thématique) poursuit sa progression avec une estimation de + 25 % de son chiffre d'affaires. Il est actuellement difficile d'évaluer exactement ce type de presse étant donné l'arrivée de titres très importants en 2006 (Direct Soir, Matin Plus...) à Paris et le foisonnement des Gratuits en province ! Cependant tous ces développements ne risquent-ils pas de saturer un marché publicitaire qui lui-même a ses limites ? »

Le magot des recettes publicitaires tombant entre les mains des gratuits, parfois lancés à l'initiative de la Presse payante ! L'Action Française 2000, bien que n'ayant pas les budgets des grands titres de la Presse d'information et politique su-

de "pouvoir d'achat" ; les consommateurs recherchant des produits bon marché, l'entreprise devait fermer ses usines en France, développer celles implantées dans les pays où la main d'œuvre est moins coûteuse et profiter de l'ouverture des frontières en Europe.

Aujourd'hui, la défiscalisation des heures supplémentaires devrait surtout profiter à ceux qui bénéficient déjà d'un emploi stable et à temps plein. Ces heureux élus du sarkozysme vont donc consommer des produits plus coûteux. La marque Kleber, qui occupe le segment de l'entrée de gamme, subira donc une désaffection, aggravée par la concurrence en provenance des zones de production épargnées par l'euro fort... Cette situation aboutira logiquement à la fermeture en 2009 de l'usine lorraine de Kleber.

D'autres entreprises sont arrivées à des conclusions similaires. C'est le cas de Flextronics, numéro un mondial de la sous-traitance électronique, qui vient d'annoncer la fermeture de son unité de fabrication de Canéjan installée en Aquitaine. Après les 826 postes de Lorraine, voilà 540 emplois de Guyenne qui vont disparaître. Du Nord-Est au Sud-Ouest de la France le grand chantier de démolition de notre économie se poursuit inexorablement. ■

bit le contre-coup de la baisse des recettes publicitaires de celle-ci... C'est pourquoi tous ceux qui se soucient de l'avenir de L'Action Française 2000 doivent s'abonner et recruter des abonnés. C'est par l'accroissement du nombre des abonnés au journal que l'A.F. vivra !

Jacques CEPOY

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63 I.S.S.N. 1166-3286	
• Directeur : Pierre Pujo • Secrétaire de rédaction : Michel Fromentoux • Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand • Politique étrangère : Pascal Nari • Économie : Henri Letigre, Serge Marceau. • Enseignement, famille : Michel Fromentoux, chef de rubrique • Sciences et société : Guillaume Chatizel, • Outre-mer : Pierre Pujo • Médecine : Jean-Pierre Dickès • Livres : René Pillorget, Anne Bemet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico • Arts-lettres-spectacles : Renaud Dourges, Monique Beaumont • Cinéma : Alain Waelkens • Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin • Art de vivre : Pierre Chaumeil • Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger • Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost • Photos : François Tabary	
Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé	

LA LEÇON DE POUTINE

Nicolas Sarkozy s'est rendu en visite officielle à Moscou les 9 et 10 octobre. Une visite qu'il devait à Nicolas Poutine depuis longtemps. Il est d'usage qu'un nouveau président français se rende auprès des chefs des principaux États avec lesquels notre pays est en relation. Depuis son élection M. Sarkozy avait boudé M. Poutine, cajolé George W. Bush et même passé ses vacances auprès de ce dernier. Une rencontre entre les présidents russe et français était nécessaire, les deux hommes ne manquaient pas de sujets à aborder ensemble : l'équipement nucléaire de l'Iran, l'avenir du Kosovo, le bouclier anti-missiles mis en place par les Américains, la répression en Tchétchénie, l'application des Droits de l'Homme en Russie, puisqu'il est convenu que, sous ce prétexte, tous les États peuvent se mêler des affaires des autres...

Poutine président à vie ?

L'U.R.S.S. a disparu, les maîtres du Kremlin ne donnent plus de consignes à leurs valets des partis communistes occidentaux, le parti communiste "français" ne présente plus l'U.R.S.S. comme la "patrie des travailleurs", un modèle pour les prolétaires du monde entier. Le P.C."F." est marginalisé, il représente encore un certain poids électoral, il pèse sur l'opinion par l'idéologie marxiste qu'il professe. Il exerce son influence dans les syndicats qui lui sont liés et il se livre à la surenchère idéologique sur les revendications sociales et à la surenchère nationaliste comme on l'a vu en 2005 lors du référendum sur la Constitution européenne.

Le Parti communiste "français" n'existe encore que pour la gauche non-communiste. Une vieille complicité les lie dans tous les combats qui ont pour cibles les intérêts français. Le Parti communiste prétend faire vibrer la corde sociale, mais il ne lui en reste que des vestiges.

Quant à la Russie, elle a opéré un retour assez extraordinaire depuis quinze ans en Europe et sur la scène mondiale. Son influence en Europe orientale s'est affaiblie. Les Américains tentent aujourd'hui d'y reprendre pied,



PAR
PIERRE PUJO

et apportent leur soutien aux anciens satellites de l'U.R.S.S. ; ceux-ci sont tentés d'accepter la protection que leur proposent les États-Unis.

Quelle attitude peut être celle de la France à l'égard de la Russie ? On comprend la méfiance de la Pologne, de la Roumanie et des Pays Baltes à l'égard de leur puissante voisine. Cependant l'intérêt de la France n'est pas de laisser ces pays aux prises avec les sollicitations des États-Unis d'une part et de la Russie de l'autre.

La France rencontre encore la politique russe dans les conflits du Proche-Orient où elle a des intérêts à défendre, sans parler de la construction de l'Union européenne où notre pays ne saurait s'aligner purement et simplement sur nos partenaires.

Le mandat présidentiel de M. Poutine, réélu en 2004, s'achève dans quelques mois ; en vertu de la constitution russe, il ne pourra se représenter et on a du mal à penser qu'il renonce à poursuivre l'action de redressement de la Russie qu'il a entreprise depuis sept ans, lui-même doit souhaiter la continuer et la développer. Il ne peut pas, suivant la constitution russe, se représenter. Alors on lui prête l'intention de pousser en avant tel ou tel ministre qui deviendrait un président très convenable, mais la Russie vit sous un régime de démocratie autoritaire et manifestement M. Poutine n'a pas l'intention d'abandonner le pouvoir réel. On lui prête l'intention de s'effacer derrière le vice-Premier ministre chargé de la Défense Sergei Ivanov, moyennant quoi il continuerait d'exercer le pouvoir réel. Un

calcul vraisemblable. Il n'est pas question pour le moment de faire appel à l'héritier de Romanov, mais on ne sait jamais...

La réforme de l'État en France

M. Sarkozy est confronté à un problème semblable en France. Depuis son élection il s'est arrogé tous les pouvoirs y compris ceux du Premier ministre et il a le désir d'en assurer la continuité, attribut incontestable de l'autorité. C'est la raison d'être du comité constitué autour de M. Balladur pour préparer une réforme des institutions. La manœuvre consisterait à transformer la V^e République en un régime présidentiel. Cela ne serait pas forcément incompatible avec le développement des attributions du Parlement dont il est question d'une façon récurrente ; il suffirait de prévoir que le président aurait le droit de s'exprimer devant le parlement. Mais, dès lors, il pourrait manifester ses volontés sans que les parlementaires soient en mesure de s'y opposer. Il y a là une tradition bonapartiste ; on a vu ce que cela a donné sous les deux Napoléon. La réforme de l'État serait ainsi le moyen de renforcer les pouvoirs du président et de lui assurer une autorité incontestée. Cet accroissement du pouvoir présidentiel se ferait au détriment des pouvoirs du Premier ministre. Il faut se souvenir que la répartition des pouvoirs entre le souverain et le principal ministre n'avait rien de figé sous la monarchie. De 1624 à 1642, Louis XIII s'est effacé devant l'action du cardinal de Richelieu parce qu'il fallait à une certaine époque une autorité ferme dans le pays. Après Mazarin, ce fut le règne glorieux de Louis XIV.

La répartition des pouvoirs entre un président et un Premier ministre appuyé sur une majorité parlementaire relève d'une conception figée des institutions. Ce qui importe c'est qu'à un moment donné, le pouvoir politique puisse s'exercer. Il n'y a pas lieu d'être prisonnier des schémas parlementaristes. S'ils en ont eu le temps Nicolas Poutine et Nicolas Sarkozy auront pu confronter leurs points de vue sur la façon de renforcer leur autorité d'une façon durable pour assurer la pérennité de leur pouvoir.

Blanc bonnet

Les Français en sont désormais convaincus : les résultats de l'élection présidentielle ont peu d'impact sur l'avenir de notre pauvre pays. Selon un sondage CSA pour l'hebdomadaire *Marianne*, 65 % de nos concitoyens estiment ainsi que la situation ne serait « ni meilleure, ni moins bonne » si Ségolène Royal avait été élue. Pire encore, parmi ceux qui ont voté pour elle au premier tour, 31 % seulement pensent que la situation serait meilleure si elle avait remporté l'élection.

Bidouillage

L'Élysée et le gouvernement sont passés maîtres dans l'art de bidouiller les chiffres. Ainsi Brice Hortefeux annonçait que le regroupement familial concernait 92 000 personnes par an. Ses adversaires répliquent que ce dispositif ne concerne que 20 000 personnes car le ministre avait englobé l'entrée en France d'étrangers ayant épousé un Français. Et Fillon estime qu'il faut fermer le tribunal d'Hazebrouk car il n'a traité que « 34 affaires pénales » en 2006. Faux, répond l'unique juge de ce tribunal : il a reçu, en 2006, 6 168 procès verbaux et condamné 1 247 personnes au pénal. Pour justifier de nouvelles lois, on n'hésite pas à prendre quelques libertés avec les réalités comptables...

Villepin

Déjà accusé d'être le seul responsable de toute l'affaire Clearstream, voilà que l'ancien Premier ministre Dominique de Villepin est désigné par Arnaud Lagardère comme complice de l'affaire EADS. Il va finir par nous apparaître sympathique ce Dominique de Villepin, à force d'être le bouc émissaire de la Sarkozie triomphante. D'autant qu'il n'hésite pas à l'ouvrir. Et face au mutisme d'un PS moribond, on peut se demander s'il ne va pas finir par être promu chef de file de l'opposition.

Orwell

Victime d'un grotesque procès en sorcellerie de la part de l'opposition qui lui a reproché d'avoir utilisé le mot "détail" à propos de l'amendement sur les tests ADN, le Premier Ministre François Fillon a eu raison de se réclamer d'Orwell pour dénoncer "la police des mots, qui prétend savoir ce qu'il faut dire, quand il faut le dire et comment il faut le dire". Les champions du politiquement correct vont-ils exiger que le mot "détail" soit supprimé des prochaines éditions du dictionnaire ?

Guillaume CHATIZEL

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

■ Chacun de nos amis a des impôts à payer, chacun a des dépenses personnelles ou familiales incompressibles qu'il ne peut esquiver. Il y a aussi les versements que chacun se sent moralement obligé de faire pour régler son abonnement à *L'AF 2000* ou sa cotisation au mouvement d'AF. Malgré ces versements quasi-obligatoires, beaucoup se soucient d'alimenter les caisses de l'AF. Nous avons besoin cette année de **55 000 euros**. À ce jour, nous n'en avons reçu que 31 000. Faute de les recevoir, nous connaissons bientôt une situation financière dramatique.

Appel pressant

Merci de répondre à cet APPEL PRESSANT en adressant votre versement à M^{me} Castelluccio, *L'Action Française 2000*, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

P.P.

LISTE N° 14

Versements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; M. Derville,

7,62 ; Gal Jacques le Groignec, 15,24 x 2 ; M^{lle} Annie Paul, 15,24 ; M^{me} Yvonne Peyrerol, 15,24 ; M^{me} Bellegarde, 15,24 ; M^{me} Bernard Gancel (3 mois), 45,73 ; M^{me} Raymond Sultra, 17,78 ; Robert Thomas (3 mois), 45,72 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Dr François Favre, (3 mois), 50 ; Joseph Lajudie, 20 ; M^{me} Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; M^{me} Marie-Christiane Leclercq-Bourin, 28 ; M^{me}

Françoise Bedel-Giroud, 30,49 ; Henri Morfin, 32 ; M^{me} Tatiana de Prittowitz, 45,73 ;

Un ami de Chypre 950.

Pour les 60 bougies : Georges Guillard, 60 ; Martin Thirez (camp C.M.R.D.S. 2007), 60 ; François Favre, 50.

Total de cette liste : 1 564,86 €
Listes précédentes : 30 075,68 €

Total : 31 640,54 €
Total en francs : 207 530,30 F.



RETENEZ CETTE DATE : DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

**Grand Banquet
des Amis de l'Action française**

Voir
page 15

Nous avons dit dans un précédent article ce qu'il fallait penser de la réforme de la carte judiciaire lancée par le garde des Sceaux, Rachida Dati. Le ministre a fait quelque peu machine arrière en ce qu'il n'est désormais plus question de toucher aux tribunaux de grande

Cette réforme n'a pas été pensée ou plutôt, elle ne l'a été qu'à travers le prisme déformant des contraintes budgétaires.

instance (TGI), tout au moins pour la majorité d'entre eux. Cependant, comme à l'accoutumée, lorsqu'il envisage des réformes de fond, le gouvernement, en carence d'un projet cohérent et solidement réfléchi, au lieu du rythme harmonieux de la valse à quatre temps, nous singe un tango désarticulé.

L'idée de modifier la carte judiciaire n'est pas neuve. Depuis plus de vingt ans, elle est sans cesse ressortie des tiroirs des ministères pour, derechef, y retourner sans qu'elle n'ait été modifiée ou amendée d'un poil. Certes, l'on doit savoir gré à l'actuel garde des Sceaux de s'emparer à nouveau et avec détermination de ce dossier sensible. Diriger un État demande du courage et nous croyons savoir que M^{me} Dati n'en

manque pas. Toutefois, l'on ne peut s'empêcher de constater qu'à l'instar de ses devanciers, elle s'y prend de manière semblablement décousue, l'autoritarisme en plus.

La justice desservie par la réforme

Car c'est une lapalissade de dire que si ce brûlant projet n'a jamais vu le jour depuis tout ce temps, c'est bien parce qu'il n'est pas si simple à mettre en œuvre. Soutenue par le désir de voir coïncider la carte judiciaire de la France avec sa carte administrative, l'idée ne s'en trouve pas moins contrariée par une série d'objections de valeurs inégales.

Tout d'abord, à l'heure de l'europanisation forcée du pays, la question se pose du devenir des départements. Or, n'installer plus qu'un TGI par département reviendra, si ceux-ci sont supprimés, à déséquilibrer les régions restantes qui compteront alors un nombre variable de tribunaux selon la superficie de ces dernières. Ainsi, par exemple, le Limousin, avec trois départements, sera bien moins loti que l'Aquitaine voisine qui en dénombre cinq. Par

par **Aristide LEUCATE**

ailleurs, nous avons déjà souligné les difficultés pour les justiciables non motorisés d'aller se faire rendre justice à cent kilomètres de chez eux, sans oublier



Rachida Dati ne manque pas de courage, mais à l'instar de ses devanciers, elle s'y prend de manière décousue, l'autoritarisme en plus.

la pénibilité inédite du travail de l'avocat qui devra alors parcourir quotidiennement de longues distances pour plaider ou faire des mises en état. À coup sûr, la jus-

stice n'en sera que plus ralentie et c'est à une réforme majeure de l'ensemble de la procédure civile et pénale qu'il faudra se livrer dans quelques années, en vue de privilégier la procédure écrite (ainsi que cela se passe devant les juridictions administratives) sur la procédure orale (comme c'est le cas actuellement devant les tribunaux civils et les cours d'assises).

Le gouvernement asservi à l'Europe

De surcroît, sur cette lancée, pourquoi ne pas supprimer également les sous-préfectures, vieille institution issue de la loi du 28 pluviôse an VIII dont, rappelons-le, la présence s'expliquait par le souci de renforcer la présence de l'État jacobin, y compris dans les coins les plus reculés de notre cher pays ? Il n'est d'ailleurs pas anodin que les arrondissements, sièges des sous-préfectures, épousent plus ou moins les contours des anciens pagus (ou pays) du... Haut Moyen Âge.

Quant à supprimer des tribunaux de commerce, le ministre de la Justice serait bien avisé de

revenir sur cette (très) mauvaise idée. Juridictions consulaires non échevinales, issues d'une ancienne tradition judiciaire, les tribunaux de commerce, en dehors de l'occupation de locaux au sein des tribunaux de grande instance, ne coûtent qu'une somme dérisoire à la collectivité (environ 225 euros par magistrat et par an !). Au contraire, tous comme les conseils de prud'hommes, menacés eux aussi, il convient de laisser en place ces juges qui ont l'avantage d'être très proches de leurs justiciables et dont ils connaissent parfaitement les problèmes pour y être eux-mêmes confrontés dans leur profession.

Décidément, cette réforme n'a pas été pensée ou plutôt, elle ne l'a été qu'à travers le prisme déformant des contraintes budgétaires dictées, en grande partie, par les institutions de Bruxelles. La sacro-sainte règle du déficit inférieur ou égal à 3 % du produit intérieur brut (PIB) rend nos gouvernants complètement aveugles aux réalités de la France.

Pour finir provisoirement sur ce sujet, soulignons que la réforme est loin d'être adoptée dans la mesure où le gouvernement devra d'abord surmonter le contrôle du Conseil constitutionnel qui, s'il est saisi, pourrait bien l'invalidier au motif qu'elle porterait atteinte au principe d'immovibilité des magistrats posé à l'article 64 de la Constitution de 1958.

aleucate@yahoo.fr

ÉCOLOGIQUEMENT INCORRECT

■ Les 13 et 14 octobre, à l'approche du "Grenelle de l'environnement", et tandis qu'Al Gore et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) venaient de recevoir le prix Nobel de la paix, le Club de l'horloge consacrait sa XXIII^e université à la critique de l'« **écologiquement correct** ».

Henry de Lesquen s'est attaché à dénoncer trois « **dogmes** » fondamentaux : le réchauffement climatique serait un mythe, aucune prévision n'étant possible en la matière ; l'influence des activités humaines sur l'évolution du climat serait par ailleurs négligeable ; enfin, le réchauffement de la planète ne serait pas un péril, bien au contraire.

Teinté par quelques accents conspirationnistes, marqué par une foi inconditionnelle dans les vertus du libéralisme économique, ce discours inspire une certaine circonspection. Le débat mérite pourtant d'être ouvert, alors que les voix discordantes, y compris celles de scientifiques comme Claude Allègre, peinent à se faire entendre. Fondé ou non, le catastrophisme ambiant participe de l'évolution vers une société dominée par un « principe de précaution » érigé en absolu. Sans doute conviendrait-il de l'appliquer lui aussi avec prudence !

G.D.

Justice ou égalité ?

par **Yves LENORMAND**

Avec le professeur François Dubet et son équipe de chercheurs, on est loin de la vulgate marxiste de la lutte des classes. Dans un livre tout en nuances et tout en finesse intitulé *Injustices, l'expérience des inégalités au travail* (1) on est frappé par la quasi disparition de tous les poncifs dans lesquels ont baigné tant de générations. L'évolution les a envoyés, à leur tour, dans les poubelles de l'histoire.

Ce n'est pas que les injustices aient disparu : les salariés en ont un sentiment plus aigu que jamais. « **L'injustice est première** » dans les relations de travail : ainsi débute ce livre qui en analyse les causes - égoïsme, privilèges et favoritisme, dévalorisation des diplômes, précarité, taylorisme, blessures de l'âme... Les travailleurs souffrent plus que jadis « **mais cette souffrance ne les conduit pas à mettre en cause un adversaire social clairement identifiable** » car les salariés comprennent que les patrons sont eux-mêmes victimes de la mondialisation.

Le mérite

Une majorité d'entre eux (63,3 %) y sont hostiles sachant que la France y est perdante, il suffit de songer aux délocalisations qui touchent aussi bien l'industrie que les services, mais nos dirigeants politiques, de droite comme de gauche, n'en ont cure. C'est normal, ils n'ont que faire de leurs électeurs alors qu'ils doivent rendre des comptes aux forces occultes qui les ont propulsés sur le devant de la scène.

Cependant, tout n'est pas noir dans le tableau que dresse par petites touches le professeur François Dubet et son équipe de chercheurs. D'abord, les individus interrogés croient de moins en moins à la bonté de la nature humaine, vieille fable rousseauiste, mère de toutes les révolutions. Malheureusement ils s'illusionnent encore sur le mythe de l'égalité qui orne tous les frontons républicains alors que c'est l'inégalité qui est un fait de nature, aucun être n'étant réductible à un autre.

Cela étant, il ne s'agit pas de justifier toutes les inégalités : celles dues au "piston", aux conditions sociales, au diplôme semblent particulièrement injustes à beaucoup de salariés. En revanche, il y a des inégalités parfaitement acceptées comme celles liées au mérite parce que le mérite possède en lui-même « **une valeur morale** ». Il récompense l'effort ainsi que l'utilité sociale. Il mesure l'équité de la rémunération du travail. Sa force « **se manifeste moins dans la fierté ou l'orgueil qu'il confère aux travailleurs que dans l'ampleur des frustrations et des critiques que son absence provoque** ».

Mais le travail ne se réduit pas à des flux financiers. Il doit permettre à chacun de s'épanouir, de se sentir libre, c'est-à-dire autonome. Pour cela le travail doit répondre à une vocation ou mieux encore à une passion. Les vocations qui sont d'essence religieuse se sont laïcisées. La religion a été remplacée par les relations humaines. C'est

pourquoi l'ouvrier tient tellement à avoir un métier dans lequel il se sent roi, c'est-à-dire libre, alors qu'avec le travail à la chaîne il est esclave.

Le droit

Pour que cessent les tensions qui naissent forcément des contradictions entre une égalité impossible et des inégalités de fait, entre le pouvoir nécessaire dans l'entreprise et l'autonomie désirée, bref pour harmoniser les défauts inhérents à la nature humaine, il faut des règles de droit acceptées par tous. C'est le rôle du code du travail. Mais comme toute législation, c'est une œuvre « **de compromis et de négociations** » d'où la tentation pour la partie qui se sent la plus forte de l'utiliser à son profit, créant ainsi de nouvelles injustices, qui viennent s'ajouter au sentiment que le monde est déjà en lui-même profondément injuste et qu'il le devient même de plus en plus.

Cependant, si les règles de droit sont à peu près respectées, si le mérite est justement apprécié, si l'autonomie est valorisée et si le pouvoir s'exerce à bon escient, alors, sans être parfait, le monde du travail est accepté tel qu'il est car la plupart des salariés aiment ce qu'ils font. C'est pourquoi la notion de justice est capitale dans l'entreprise. Voilà un livre fort utile aux D.R.H. (2). ■

(1) François Dubet et alii : *Injustices, l'expérience des inégalités au travail*. Éd. Le Seuil. Paris 2006. 500 p. 23 euros.

(2) *Directeurs des ressources humaines*.

LIRE LA LETTRE DE GUY MÔQUET ?

S'il faut en choisir un...

La lettre de Guy Môquet sera-t-elle lue dans toutes les écoles de France ce 22 octobre ? Rien n'est moins sûr, car bon nombre de professeurs dénoncent cette exploitation sarkoziste éhontée du drame d'un jeune Français victime de son engagement communiste. D'autant que si la lettre qu'il écrivait avant d'être fusillé est tout à fait émouvante, elle a tous les caractères d'un lettre privée n'exaltant en rien l'amour de la France. Pour remettre les idées en place, nous publions ci-dessous l'article de Romain Vindex, paru sur le blog de l'Action française étudiante.

* <http://afe-blog.com>

Le 22 octobre 1941, Guy Môquet s'écroulait abattu par les 12 balles du peloton d'exécution allemand. Il n'avait que dix-sept ans. Une si courte existence et un si tragique destin ! Mais s'il fut une victime de l'Allemagne nazie, Guy Môquet n'a jamais été un résistant.

Guy Môquet était communiste, ce qui n'enlève rien à la cruauté de son sort certes, mais est indispensable à la compréhension de celui-ci. Contrairement à une certaine légende, entretenue depuis 1945, communiste et résistant n'ont pas toujours été synonymes. Le 23 août 1939, Staline et Hitler signent le pacte de non agression : pour les communistes de tous les pays et en particulier français, l'Allemagne nazie cesse dès lors d'être l'ennemie. Le PCF dénonce alors la « guerre impérialiste » que la France mènerait contre l'Allemagne. La nuisance est telle que Daladier, président du Conseil, prononce sa dissolution le 26 septembre 1939. Le 6 octobre Maurice Thorez, secrétaire général du Parti communiste "français", déserte et rejoint Moscou. Le 10 octobre, Prosper Môquet, député communiste, est arrêté et déchu de son mandat. Contraint à la clandestinité, le parti n'en continue pas moins ses actions de sape contre la nation : propagande défaitiste, sabotages de matériel militaire au sein des usines qui causeront la mort de nombreux soldats français lors de la campagne de mai 1940.

C'est dans ce contexte de collusion avec l'ennemi que Guy Môquet, militant des jeunesses communistes, sera arrêté le 13 octobre 1940 au métro Gare de l'Est par des policiers français. C'est donc, non pour faits de résistance, mais pour avoir suivi avec toute la naïveté de son âge la position de trahison et de collaboration du PCF qu'il a été arrêté.

Le 22 juin 1941, l'Allemagne attaque l'URSS, le PCF entre alors en résistance contre cette première, nouveau renversement de situation qui ne fait que montrer que le PCF ne détermine pas sa ligne politique selon les inté-

rêts français... Le 20 octobre, Karl Holtz, commandant des troupes d'occupation de Loire-Inférieure, est assassiné par 3 militants communistes, le cycle infernal des répressions commence... Sur ordre des Allemands, Pierre Pucheu, ministre de l'intérieur, sélectionne 27 otages, Guy Môquet est parmi eux. Le soleil éclaire la place d'exécution de ses derniers rayons, leur funèbre. Douze coups de feu déchirent le silence de cette fin d'après midi du 22 octobre 1941. Un jeune homme de dix-sept ans est mort, mais si horrible que ce destin soit, il n'a aucun rapport avec la résistance.

Si M. Sarkozy avait voulu honorer un authentique résistant, il eût du relire de plus près ses cours d'histoire et sortir des poncifs distillés par le parti des "75000 fusillés" depuis 1945. Il aurait pu découvrir l'épopée du lieutenant de vaisseau Honoré d'Estienne d'Orves, pur joyau d'héroïsme français. Dès septembre 1940 celui qui a pour devise *Dieu, le Roi* rejoint Londres et se met au service du général De Gaulle. Il revient en France le 21 décembre 1940 pour fonder le réseau Nemrod. Dénoncé, il est arrêté par les Allemands en janvier 1941. Refusant de se mettre au garde à vous devant les sentinelles, il est rossé à de nombreuses reprises.

Le tragique et le magnifique

À son procès, faisant preuve d'un rare panache, il cherchera à couvrir ses camarades. Condamné à mort le 25 mai, le président de la cour, ému, viendra lui serrer la main. Il ne reste plus pour lui qu'à attendre la mort et rédiger son testament : « **Je ne puis préjuger de l'avenir et affirmer dès maintenant si, dans mon action j'ai eu tort ou raison. Mais j'affirme solennellement que je n'ai agi que pour la France et la France seule. Je n'ai eu en vue que la libération de notre patrie. Je crois avoir suivi la tradition de fidélité de notre famille [...]. Je crois mériter l'honneur qu'on inscrive sur ma tombe à côté de mon nom Mort pour la France [...]. N'ayez à cause de moi de haine pour personne. Chacun a fait son devoir pour sa propre patrie. Apprenez au contraire à connaître les caractères des peuples voisins de la France.** » Le 29 août, dans le petit matin, la salve retentit, son corps se soulève une dernière fois vers le ciel au cri de « **Vive la France** », le premier martyr de la résistance française vient de tomber.

Tragique était le destin de Guy Môquet, magnifique fut celui d'Honoré d'Estienne d'Orves. L'honneur, le courage, la droiture, le pardon, Dieu, la patrie, voilà l'exemple pour la jeunesse de France qu'il eût fallu choisir !

Romain VINDEIX

PAKISTAN

Le général-président rempile, les problèmes demeurent

Les grands électeurs pakistanais (députés du parlement national et ceux des assemblées provinciales) viennent de réélire à la tête de l'État, le général Perviz Musharraf. Ce dernier avait pris le pouvoir le 12 décembre 1999 à la faveur d'un coup

Malgré sa croissance économique convenable, le Pakistan est un pays agité.

d'État, non sanglant mettant fin, il ne faut pas l'oublier, à une longue période d'anarchie sanglante dans le pays. La prise de pouvoir par le général n'avait provoqué aucune réaction dans la population lasse du désordre et de la corruption. Le Premier ministre Nawaz Sharif avait été emprisonné puis envoyé en exil.

Musharraf a engagé son pays dans une forme très particulière de collaboration avec les États-Unis. Se sachant indispensable dans la lutte menée par Washington contre le terrorisme islamiste, il s'est fait exigeant, devenant parfois encombrant.

L'opposition islamiste intérieure le qualifie pourtant de "pro-américain", ce qui n'est pas faux. Les Américains, quant à eux, souhaitent, fortes pressions à l'appui, que le régime pakistanais soit plus "présentable", plus "démocratique" Ils oublient parfois que le Pakistan, pays très divers, ne peut vivre d'une manière paisible et stable sans un État fort.

par
Pascal NARI

Le général-président a accepté certaines conditions. Dès la proclamation officielle des résultats par le pouvoir judiciaire, il quittera son uniforme pour devenir un président civil. Il a proclamé une amnistie politique concernant les deux anciens Premiers ministres, Nawaz Sharif et Binazû Bhutto, ses



Le général Perviz Musharraf, président du Pakistan

rivaux en exil. Mais, dès le retour de Nawaz Sharif au pays, il a été remis dans un avion à destination de son lieu d'exil, l'Arabie séoudite. Sharif étant connu pour ses sentiments anti-américains et sa proximité avec les milieux islamiques, sinon islamistes, ce geste peu démocratique du président Musharraf n'a provoqué aucune réaction à Washington !

L'armée veille

En revanche les Américains ont organisé la formation d'une coalition entre Musharraf, "président civil", et M^{me} Bhutto, qui deviendrait Premier ministre. Ce "ticket" censé garantir des "réformes

démocratiques" n'a pas encore été officialisé.

Binazû Bhutto sera-t-elle de retour et nommée Premier ministre tout de suite ou après les élections législatives de janvier prochain ? Et si son parti, ne gagnait pas les élections ? Les pourparlers entre les émissaires de M^{me} Bhutto et ceux du général-président n'étant pas restés secrets et le patronage américain ayant été non confidentiel, la popularité de Binazû Bhutto, qualifiée par ses adversaires de "pantin de Bush" est en chute libre au Pakistan. La formule concoctée par les Américains pourrait se révéler inapplicable.

Pour voir un peu plus clair, il faut attendre les élections législatives de janvier 2008. Malgré les violences, les attentats et les affrontements, le Pakistan reste un État de droit. La presse y est libre et le pouvoir judiciaire fort. Le scrutin sera supervisé par les O.N.G. et la presse du monde entier. Ses résultats sont imprévisibles. Musharraf pourrait se trouver devant un parlement hostile malgré son "ticket" avec Binazû Bhutto.

Malgré sa croissance économique convenable, le Pakistan est un pays agité, les radicaux islamistes y sont puissants, le problème du Cachemire demeure non résolu, la crise afghane est omniprésente. Les désordres et l'agitation pourraient provoquer dans quelques mois, une intervention de... l'armée. Depuis sa création ça s'est toujours passé ainsi au Pakistan. Les problèmes de ce pays demeurent. Les jeux politiques y ont une certaine limite et l'armée veille. ■

UKRAINE

Élections et désinformation

■ Les élections législatives qui viennent de se dérouler en Ukraine n'ont pas résolu les graves problèmes politiques de ce pays. On attendait pourtant qu'une majorité, nette et claire, permettant au pays de se doter d'un gouvernement stable, puisse s'en dégager.

La formation politique dirigée par le Premier ministre Viktor Ianoukovitch, le Parti des régions, qualifiée de pro-russe par la presse occidentale, sort renforcée du scrutin avec 34,32 % des voix. Le parti "pro-occidental" de Mme Youlia Timochenko, soutenu politiquement et financièrement par Washington, obtient 30,75 % des suffrages, et celui du président de la République Viktor Iouchtchenko 14,17 %. Les petites formations politiques remportent le reste des suffrages. L'instabilité parlementaire va continuer dans le pays.

Pour trouver une issue, le président Iouchtchenko a proposé la formation d'une grande coalition comprenant les trois partis arrivés en tête, et ce afin de résoudre de manière consensuelle les grands problèmes qui se posent au pays,

les rapports avec l'Union européenne et l'O.T.A.N, les relations avec la Russie, la stabilisation de l'économie... Youlia Timochenko refuse net et suggère que le futur gouvernement, qu'elle présiderait même minoritaire, fasse appel à quelques personnalités du Parti des régions ; une solution "à la française", d'ouverture.

On en est là au moment où nous écrivons. Les tractations seront longues et un nouveau scrutin n'est pas forcément exclu.

Scandale

Comme à propos des élections marocaines (voir L'AF 2000 du 20 septembre 2007), les grands médias audiovisuels ont annoncé avant même la clôture du scrutin la victoire de M^{me} Timochenko, prévoyant qu'elle allait donc former le prochain cabinet. Parfois même des chiffres fantaisistes ont été cités ! Il a fallu plus de 48 heures pour que les milieux bien-pensants, orientés par quelques ONG américaines "pour la démocratie", dé-

chantent. Ridiculisés, ces mêmes milieux sont passés à autre chose. Une fois de plus on avait pris ses désirs pour la réalité, on ne s'est pas donné la peine d'aller corriger les informations précédentes.

L'habitude se prend malheureusement de plus en plus d'annoncer aux auditeurs et téléspectateurs des informations ainsi déformées sans la moindre précaution, ni même l'emploi du conditionnel. C'était devenu un usage courant pour les résultats électoraux du Front national, pratiquement toujours révisés en hausse 48 heures après. Voilà la contagion à l'international !

Que le chef du parti arrivé en tête du scrutin au Maroc ou en Ukraine soit tel ou tel ne regarde que les citoyens du pays concerné. Qu'on ose désinformer ainsi sans vergogne les Français au nom du politiquement correct est à proprement parler scandaleux.

Le CSA, censé veiller au bon fonctionnement des médias audiovisuels, ne devrait-il pas réagir ?

P.N.

Carla Del Ponte bientôt sur la touche

■ Depuis que le monopole de l'humanitaire ne lui appartient plus, la Suisse s'efforce de donner un contenu concret à son concept, assez récent, de neutralité active. C'est ainsi qu'en 1999, lorsque le poste de procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) fut à repourvoir, Berne s'empressa de proposer son candidat, en l'occurrence une candidate, Carla Del Ponte. Le mandat de cette femme d'un naturel rogue, précédemment procureur de la Confédération, devait s'achever le 15 septembre dernier, mais le Conseil de sécurité de l'O.N.U. l'a prolongé jusqu'à la fin de l'année ; seul le représentant russe a refusé de cautionner cette décision car, selon Ilya Rogatchev, la Suissesse « n'a pas une conception correcte de son mandat ».

Le bilan onusien de Carla Del Ponte n'est de prime abord pas très fameux. Elle avait cru son heure de gloire arrivée avec le procès de Slobodan Milosevic, mais l'accusé eut le mauvais goût de mourir avant le verdict, ce qui entraîna l'extinction de l'action en justice.

La Tessinoise espérait s'offrir une compensation en désignant à la vindicte Radovan Karadzic et le général Ratko Mladic. Mais, là encore, le sort ne lui a pas été favorable jusqu'à présent. Ce n'est pas faute d'avoir tout essayé, y compris les menaces contre Belgrade ou bien les interventions bien peu diplomatiques auprès des États-Unis, de la France et du Royaume-Uni, pays taxés abusivement de complaisance envers les Serbes et Bosno-Serbes.*

Finalement, Carla Del Ponte sera recasée par le Conseil fédéral. Elle occupera dans un peu plus de deux mois le poste d'ambassadeur de Suisse en Argentine. Il paraît que cette nomination n'enchante guère les diplomates du Département fédéral des affaires étrangères.

G.-C. M.

* Lire L'Action Française 2000 du 4 octobre.

LES SUISSES RENOUVELLENT LEUR PARLEMENT

Au bord de la crise de nerfs

par **Guy C. MENUSIER**

En cette fin de semaine a lieu le rendez-vous quadriennal des élections fédérales. Les Suisses sont appelés à renouveler les deux chambres de leur parlement : le Conseil national, qui peut être comparé à notre Assemblée nationale, et le Conseil des États ou Chambre des cantons, ceux-ci déléguant chacun deux représentants, quelle que soit leur importance démographique.

Les deux chambres disposent de pouvoirs équivalents ; les projets de loi doivent donc recevoir l'agrément de l'une et de l'autre pour être adoptés. Cette pratique constitutionnelle pousse évidemment au consensus ou, si l'on préfère, à la politique du "juste milieu" qui participe de la mythologie helvétique.

Où l'on reparle du fascisme

Cependant, depuis les élections fédérales d'octobre 2003, ce cliché d'une classe politique encline au compromis a été passablement écorné, du fait des controverses suscitées par le franc-parler de Christoph Blocher, figure emblématique d'une droite réputée dure. Dans le sillage de ce tribun aux rondeurs trompeuses, son parti, l'Union démocratique du centre (U.D.C.), avait enregistré une percée exceptionnelle, au point de devenir la première force politique de la Confédération. Ce succès électoral s'était traduit par l'entrée au Conseil fédéral d'un deuxième ministre U.D.C., aux dépens du parti démocrate-chrétien, le nouveau titulaire n'étant autre que Christoph Blocher.

L'arrivée dans cet aréopage un brin compassé d'un personnage au caractère bien trempé, et professant des idées jugées réactionnaires, n'avait alors pas manqué de contrarier une partie de l'opinion helvétique et même de causer de l'inquiétude au-delà des frontières. Ce n'était pas moins que le fascisme qui menaçait le pays de la démocratie

semi-directe. Bien sûr, la législature écoulée a montré le caractère fantaisiste de ce genre de phobie.

Pourtant, les fantasmes ont la vie dure. Ainsi, au cours de la campagne qui vient de s'achever, le conseiller fédéral Pascal Couchepin (radical, centre droit) a estimé que le climat politique en Suisse rappelait la période fasciste et précisé, pour faire



L'affiche de l'UDC qui a provoqué un tollé

bonne mesure, que le pays n'avait nullement besoin d'un Duce, claire allusion à Blocher. Ce type de dérapage verbal témoigne de l'échauffement des esprits ; on peut aussi y voir, de la part de M. Couchepin, le signe d'un énervement dû aux sondages qui lui sont peu favorables, à lui comme à son parti.

Le parti blochérien en tête des sondages

Selon le dernier baromètre électoral avant le scrutin, l'U.D.C. occuperait toujours la première place avec 27,3 % d'intentions de vote, estimation légèrement supérieure aux résultats d'il y a quatre ans. Ce parti n'aurait donc

pas souffert des critiques virulentes adressées à son leader, dont le bilan de législature est, somme toute, plutôt satisfaisant. En sa qualité de chef du Département de justice et police, Christoph Blocher a pu mettre en œuvre plusieurs réformes qui lui tenaient à cœur dans les domaines de l'immigration extra-européenne, plus sévèrement contrôlée, et de la sécurité publique ; citons, à titre d'exemple, l'expulsion des étrangers délinquants et le projet de loi prévoyant l'internement à vie des délinquants sexuels ou particulièrement violents.

Cependant, en raison des contraintes de la collégialité gouvernementale, Blocher n'a pu aller aussi loin qu'il le souhaitait. Dans ce cas, ce sont les sections de l'U.D.C. qui, parfois, prennent le relais. On l'a constaté au cours de la campagne, où une affiche d'inspiration blochérienne, représentant des moutons blancs chassant de Suisse un mouton noir, a soulevé une vive polémique. La conseillère fédérale socialiste Micheline Calmy-Rey a qualifié cette affiche de « raciste et irresponsable ». On imagine l'ambiance lors des dernières séances du Conseil fédéral.

Une élection peut en cacher une autre

On l'aura compris, le système politique suisse n'obéit pas au principe majorité-opposition. Ce sont les quatre principaux partis, dits de gouvernement, qui se partagent les sept sièges de l'exécutif. Actuellement, le Conseil fédéral est formé de deux U.D.C., deux socialistes, deux radicaux et une démocrate-chrétienne.

Dimanche prochain, les citoyens n'éliront pas les conseillers fédéraux, mais les parlementaires. Et ceux-ci, réunis en Assemblée fédérale (les deux chambres), éliront ou rééliront, en décembre, les sept membres de l'exécutif. Des votes distincts désigneront les conseillers fédéraux, en fonction des forces représentées au par-

lement, mais également des affinités ou des malignités. Ce qui signifie que l'U.D.C. pourrait conserver ses deux sièges au gouvernement tandis que Blocher s'en trouverait exclu. Ce n'est pour l'instant qu'une hypothèse que, toutefois, les milieux de gauche s'emploient à accréditer.

Il est certain que le rapport des forces qui se dessinera au soir du 21 octobre sera déterminant pour la suite des opérations. Si le sondage évoqué plus haut se confirmait dans les urnes, le parti socialiste arriverait en deuxième position à plus de cinq points de l'U.D.C. ; suivraient, assez loin, les deux formations de centre droit, le parti radical et le parti démocrate-chrétien, puis, aux alentours de 10 %, les Verts. Résolument ancré à gauche sur des thèmes altermondialistes, le parti des Verts n'a jamais été représenté au gouvernement fédéral, mais il ambitionne d'y accéder, pour autant que Christoph Blocher en soit chassé. Nombre de socialistes et quelques démocrates-chrétiens pourraient se prêter à ce jeu.

Le piège européen

Rarement une élection fédérale aura été aussi personnalisée, au point de négliger les questions de fond comme les dépenses publiques ou les relations entre la Suisse et l'Union européenne. Or la commission de Bruxelles veille et s'apprête à sortir de la réserve qu'elle s'était imposée depuis le début de l'été afin de ne pas fournir d'arguments supplémentaires à l'U.D.C. Des discussions doivent en effet s'engager le mois prochain entre Berne et la commission européenne pour tâcher de régler leur différend sur la fiscalité des cantons suisses. Christoph Blocher et les adversaires d'un alignement sur l'Union européenne restent, eux aussi, vigilants.

Autant dire que la sérénité ne règne pas entre lacs et montagnes. En témoignent les actes de violence commis, le 7 octobre à Berne, par des nervis gauchistes qui ont bloqué un cortège pacifique de militants et sympathisants U.D.C. Les Suisses ne sont plus vraiment le peuple heureux que se plaisait à décrire, ou à imaginer, Denis de Rougemont. ■

LA PLUME DE VÉDRINE

■ **SÉGOLÈNE ROYAL** publie dans le **MONDE** (2/10/07) un article sévère pour la politique extérieure de son ancien rival pour l'Élysée, qui pourrait bien avoir été écrit par Hubert Védrine lui-même, l'ancien ministre des Affaires étrangères de Lionel Jospin. On lit notamment : « **Ex-Yougoslavie, Irak, Liban, Darfour, conflit israélo-palestinien : autant de théâtres sur lesquels la France récusait les fausses évidences et les manichéismes simplificateurs. À l'idéologie facile, à l'intérêt étroit, elle préférerait l'analyse rationnelle des faits, ultime boussole d'un monde singulièrement complexe, ultime condition à une action crédible et respectée.**

Or quel spectacle la France donne-t-elle depuis quatre mois ? En Europe, celui d'un prési-

dent qui tire la couverture à lui, exaspérant nos plus fidèles partenaires et notamment l'Allemagne, ahurie par la dramatisation du dossier iranien, agacée par la récupération du traité, choquée par l'ingérence sur l'abandon du nucléaire et blessée d'entendre Nicolas Sarkozy appeler Angela Merkel "cette femme de l'Est" ! Bourde sur bourde. En Afrique, celui d'un président qui dénonce avec brutalité ce continent comme "absent de l'Histoire, empêtré dans l'éternel recommencement où jamais l'homme ne s'élance vers l'avenir", pour ensuite s'afficher avec les chefs d'État gabonais ou libyens. Où est la cohérence, où est le message, où est la dignité ? Nicolas Sarkozy est critiqué « pour faire le choix de l'atlantisme [...] une décision

lourde de conséquence et pourtant, là encore, nulle explication, aucun débat au Parlement.

Le président de la République serait bien avisé de se ressaisir et de s'inspirer de cette sage recommandation du rapport Védrine : amis, alliés mais pas alignés. »

Un réquisitoire sévère qui sonne comme un appel à l'ordre de la part d'Hubert Védrine. Nicolas Sarkozy est invité à « ne pas céder à la tentation des surenchères et de la politique spectacle ». Le président tiendra-t-il compte de cette mise en garde en rééquilibrant le jeu de la France après sa visite officielle à Moscou la semaine dernière ?

Jacques CEPOY

RÉFORMER L'ÉCOLE ?

LES INJUSTICES
DE L'ÉGALITARISME

La rentrée scolaire le mois dernier s'est effectuée dans une relative discrétion. Certes elle fut l'occasion pour le président Sarkozy de se donner en spectacle en y allant d'un de ces discours contenant tout ce que les personnes de bon sens ont envie d'entendre sans pour autant remonter aux causes des maux que nous vivons.

Faut-il croire que les Français en sont à s'accommoder de cette "École de la République" qui ne permet aux jeunes Français de réussir leurs études que dans la mesure où ils n'ont pas recours à elle ?

Cours de soutien pour ceux qui veulent ne pas gaspiller leur jeunesse, écoles hors contrat pour ceux qui veulent rester catholiques et français, grandes écoles pour les bacheliers qui ne veulent pas se retrouver chômeurs : à tous les niveaux l'on s'aperçoit que l'école officiellement gratuite ne l'est point du tout pour ceux qui veulent effectuer des études dignes de ce nom.

Jamais l'égalitarisme n'a autant prouvé qu'il accentue les différences sociales en prétendant les effacer. Autrefois, tout jeune, de tout milieu, n'ayant qu'un simple certificat d'études connaissait l'orthographe et la grammaire. Aujourd'hui l'école élémentaire et l'école primaire envoient dans le secondaire des élèves dont un sur cinq ne sait pas lire. Et le Haut Conseil de l'Éducation reconnaissait implicitement le 27 août dernier que l'école dès l'âge de deux ans ne sert à rien puisqu'en fin de compte les enfants sachant bien lire restent en général ceux qui l'ont appris de leurs parents.

Bravo la promotion sociale, l'intégration, par l'école !

Ce dossier a pour objet de montrer pourquoi l'école bat de l'aile et comment elle pourrait être restaurée.

M.F.

PROCHAIN NUMÉRO :

Dossier
sur l'Université

L'école malade
de l'idéologie

par
Michel FROMENTOUX

M. Sarkozy, homme de la "rupture" ? Mais de la rupture avec qui, avec quoi ? Dans sa *Lettre aux éducateurs* prononcée à Blois le matin de la dernière rentrée, il n'a pas hésité, après quelques propos de bon sens, à conclure comme n'importe quelle vieille barbe dévote des "grands ancêtres" : « À nous de reprendre le fil qui court depuis l'humanisme de la Renaissance jusqu'à l'école de Jules Ferry, en passant par le projet des Lumières. » Nous avons tout de suite écrit (*L'AF 2000* du 20 septembre 2007) que s'obstiner à inscrire l'école dans le carcan idéologique des utopies de 1789 ne pouvait en aucun cas porter remède à la débâcle de l'actuelle Éducation nationale.

Le malheur est que la République, quel que soit celui qui lui prête son visage, ne peut parler un autre langage sans s'autodétruire ! Le fait est incontestable : la révolution de 1789 a fondé l'État enseignant, l'État qui ne peut pas ne pas être enseignant, l'État chargé de régénérer l'homme selon l'idéologie libertaire, donc obligé d'utiliser l'école pour briser les "chaînes" de l'individu, arracher celui-ci à sa condition, développer en lui la "vertu" hors des références traditionnelles, et, plus prosaïquement, mouler les futurs électeurs...

Qu'on ne vienne pas nous dire que nous ramenons abusivement tout à 1789. Il suffit d'étudier attentivement la notion même de Droits de l'homme, pour comprendre que de cette propension à tout poser en termes de droits sans compensation de devoirs (droits de l'homme, droits de l'enfant, droit au diplôme, droit à la différence, droit à l'égalité, droit à la contestation...) découlent tout à fait logiquement les maux que l'on connaît aujourd'hui : baisse du niveau, suppression des notes, méthodes laxistes, discrédit jeté sur le "par cœur", disparition de l'émulation, collège unique, mépris des traditions chrétiennes, l'histoire orientée, baccalauréat au rabais, indiscipline, esprit d'insubordination, non respect du professeur, drogue, violences, et j'en passe...

Déconnexion

Évidemment les effets néfastes de l'idéologie ont encore été renforcés ces dernières décennies par les "découvertes" pédagogiques allant toutes dans le sens de la "libération" de l'élève invité à tout découvrir par lui-même. De plus en plus de familles en sont réduites à faire donner à leurs enfants des cours de soutien qui deviennent déjà de véritables affaires d'argent.

On nous dira, bien sûr, que dans "l'école de la République" créée par Jules Ferry, la conscience professionnelle de certains professeurs, leur patriotisme voire leur personnalité, portent en-

core quelques bons fruits. Certes, mais il n'empêche que cette école officielle, créée essentiellement pour continuer l'œuvre de la Révolution et « purger » (dixit Ferry) la nation de tout reste de christianisme, ne pourra jamais que tomber du côté où elle penche. Dans le vide spirituel, les idéologies s'imposent comme produits de substitution, les "expériences" pédagogiques désorientent toujours plus les élèves et les parents, tandis que les syndicats monopolisent tout débat...



Le ministre
de l'Éducation nationale,
Xavier Darcos

Le sommet de l'absurde a été atteint dès 1947 avec le plan communiste Langevin-Wallon (que ni Nicolas Sarkozy ni personne ne dénonce !) érigeant le ministère de la rue de Grenelle en une espèce de Soviétie, se donnant pour mission l'éducation « pour tous les enfants », « à tous les niveaux et sous tous les aspects ». Dès lors le ministère n'a cessé de s'alourdir, de peser sur le budget des Français, de faire vivre des multitudes d'enseignants mais aussi de pédagogues, sociologues, animateurs, technocrates, psychiatres, syndicalistes qui prennent en main des multitudes d'enfants entassés dans des bâtiments démentiels et désespérants où ils s'ennuient ferme alors que beaucoup s'épanouiraient mieux en apprenant un métier.

À ce sujet, signalons que M. Sarkozy, dans sa fameuse lettre de rentrée, souhaitait que « les filières professionnelles soient reconnues comme des filières d'excellence au même titre que les autres ». Mais le même Nicolas Sarkozy, le 11 juin dernier, suivi à la rentrée par le Premier ministre François Fillon, écartait toute possibilité d'un apprentissage à quatorze ans parce qu'il contreviendrait à l'obligation de scolarité jusqu'à seize ans ! On en reste toujours à la situation où les filières professionnelles sont méprisées. Citons SOS-Éducation : « Encore une fois un gouvernement a plié devant les syndicats enseignants, pour qui l'égalitarisme est plus important

que l'avenir des enfants, et ce sont les élèves qui n'arrivent pas à suivre la filière générale qui trinquent » (1).

C'est ainsi que l'école se déconnecte toujours plus gravement des réalités sociales, économiques, régionales, professionnelles, historiques. Résultat : des masses de jeunes sortent du lycée pour devenir chômeurs ! Selon le ministère lui-même le taux d'emploi des lycéens a chuté entre 2002 et 2003 de 69,8 % à 57,8 % (2). Ajoutons que 160 000 élèves par an quittent le système scolaire sans qualification et que, parmi les diplômés d'un baccalauréat technique ou professionnel, 45 % sont toujours au chômage sept mois après avoir reçu leur diplôme. Désespérer la jeunesse n'est certainement pas le moyen de reconstituer le tissu social...

Quelle liberté ?

Que dire alors de l'école privée ? Ses résultats sont certes légèrement meilleurs, les directeurs et les enseignants sont souvent plus dynamiques, mais, depuis les accords de 1991 entre Jacques Lang et l'abbé Cloupet, des règles étatiques limitent les ouvertures de classes, la liberté des méthodes pédagogiques, et le pouvoir du chef d'établissement empêché de licencier ses professeurs. Sans compter les entraves que font régner dans bien des directions diocésaines les technocrates de la foi...

Pas étonnant que des parents se regroupent pour créer leur propre école, totalement indépendante de l'État. Plus de cent écoles hors contrat existent déjà en France. Signalons à ce sujet le site de Mme Anne Coffinier *Créer son école* (3).

Certains s'émeuvent de cette explosion ; ils redoutent que les sectes s'infiltreront dans la brèche, ou que les "communautarismes" en sortent renforcés (au moins trois écoles musulmanes hors contrat

existent déjà en France). Quant à la solution la plus juste pour une vraie liberté scolaire, qui serait d'accorder aux familles par le *bon scolaire* les moyens matériels du libre choix de l'école, publique ou privée, confessionnelle ou pas, elle présenterait selon certains le danger de faire à plus ou moins long terme de l'enseignement une affaire d'intérêts financiers.

La question
est politique

Une solution à ces difficultés ? Se débarrasser des idéologies et retrouver les vraies finalités de l'enseignement : transmettre librement, généreusement, avec fierté l'héritage français dans toute sa diversité, sans le séparer inutilement des traditions éprouvées, des enracinements religieux, sociaux, économiques, professionnels, régionaux, historiques, le tout en sachant donner le goût de cet héritage aux nouvelles générations et aux enfants des familles nouvellement arrivées dans la nation.

La condition de ce retour au bon sens ? Un État lui-même dégagé des utopies de 1789, capable de refuser tout autant le centralisme que le libéralisme, sachant que s'il doit mettre des écoles publiques au service des familles cela ne lui donne aucun droit de s'assurer le monopole de l'enseignement. Un État libre lui-même pour accorder les plus grandes libertés en matière scolaire comme dans les autres domaines, tout en ayant assez de force pour empêcher que ces libertés dégénèrent en introduisant des pratiques contraires à l'unité nationale ou au respect dû à la religion catholique qui a forgé l'âme de la France. Inutile de dire que l'on ne peut rien attendre de tel de la république électoraliste... ■

(1) www.soseducation.com

(2) www.education.gouv.fr

(3) www.creer-son-ecole.com

LES CHIFFRES DE L'ENSEIGNEMENT

Élèves (y compris privé)	15 019 700
Premier et second degré	12 111 900
Étudiants	2 275 000
Apprentis	401 500
Autres (second degré agriculture et spécial santé)	231 200
Personnels (y compris privé)	
Écoles, collèges et lycées	1 143 555
Enseignants	884 021
Non enseignants (public)	259 534
Supérieur (public)	
Enseignants	89 300
Non enseignants	57 171

La dépense totale de la société française pour l'éducation (État, collectivités territoriales, entreprises, ménages, etc.) a été pour 2005 de 118 milliards d'euros.

* Source : www.education.gouv.fr (année 2005-2006)



Revaloriser le métier d'enseignant

Le 21 janvier dernier un article de Luc Bronner et Catherine Rollot faisait la une du *Monde* : « **Les enseignants vivent moins bien aujourd'hui qu'en 1981.** » Les deux auteurs reprenaient les principaux résultats d'une étude datant du 22 septembre 2006, révisée début jan-

avait considéré comme une plainte infondée parmi tant d'autres chez les professeurs.

Pouvoir d'achat

Il faut dire que d'une manière générale, les enseignants n'ont pas bonne presse chez les Français : fainéants, râleurs, etc. Un événement fut très révélateur à ce sujet lors de la campagne présidentielle. La fameuse vidéo pirate où M^{me} Ségolène Royal menace de mettre au pas tous ces enseignants de collège qui ne font rien : à son arrivée à l'Élysée tous auraient dû faire trente-cinq heures sur site. Cet événement eut une conséquence positive. Un sondage a révélé qu'un professeur de lycée travaille en moyenne plus de quarante heures.

Revaloriser le métier d'enseignant, c'est faire en sorte que l'école ne soit plus le lieu où l'on fasse de l'architecture sous les bombes.

vier, *Le traitement des enseignants français, 1960-2004 : la voie de la démoralisation ?* Btissam Bouzidi, Touria Jaaidane et Robert Gary-Boho, auteurs de l'étude, arrivaient à la conclusion suivante : « **En nous appuyant sur une reconstruction des grilles indiciaires des enseignants, échelon par échelon, pour les instituteurs, agrégés et certifiés, maîtres de conférences et professeurs des universités, de 1960 à 2004, nous montrerons que la valeur des carrières [...] a baissé d'environ 20 % en vingt-cinq ans.** » Était enfin reconnu scientifiquement ce que l'opinion publique

Un autre fait est apparu : officiellement les enseignants n'ont pas bénéficié des différentes lois sur la réduction du temps de travail. Sans oublier ceci : alors que leurs traitements sont calculés sur dix mois, héritage de l'époque depuis longtemps révolue où l'école s'arrêtait à la période des foins pour ne reprendre qu'après les vendanges, ces deux mois de congé sans solde sont pour partie travaillés avec une fin d'année au 14 juillet quand on est correcteur du baccalauréat et une rentrée fin août.

par
Jasmine PHÉDOL

Il faut donc, comme le propose M. Sarkozy, revaloriser les traitements des enseignants. Cela est d'autant plus crucial dans une société où la valeur des per-

faire de la revalorisation du métier d'enseignant l'une des priorités de mon quinquennat parce qu'elle est le corollaire de la rénovation de l'école et de la refondation de notre éducation. » Rénover l'école, refonder l'éducation, les propos de M. Sarkozy sont



Revaloriser le métier d'enseignant est un leitmotiv dans la lettre que le président de la République a envoyée aux "éducateurs".

sonnes ne se juge qu'à l'aune de leur pouvoir d'achat. Pour être "crédibles" vis-à-vis de leurs interlocuteurs, parents et peut-être plus encore élèves, les professeurs ont aussi besoin de cette reconnaissance de leur travail que représente le salaire.

Revaloriser le métier est un leitmotiv dans la lettre que le président de la République a envoyée aux "éducateurs" : « **Je souhaite**

séduisants, mais les bruits qui courent par ailleurs ne vont pas dans ce sens.

Des modèles outre-Rhin ?

Cette volonté affichée depuis un certain nombre d'années d'aller chercher des modèles outre-Rhin ou dans les pays scandi-

naves ne va pas dans le sens d'un mieux. Parce que les professeurs suédois enseignent trois ou quatre matières, faut-il instaurer la bivalence en France ? « **La priorité sera accordée à la qualité sur la quantité** », dit M. Sarkozy : ce n'est pas mettre en avant la qualité que de faire enseigner plusieurs matières. Prenons un texte de Périclès : il sera analysé différemment par un professeur d'histoire, un professeur de français et un professeur de grec. La bivalence, c'est renoncer à la spécificité de chaque enseignement, d'autant plus à une époque où les méthodes pédagogiques sont marquées par l'empirisme et l'induction. Est-il suffisant que la physique dépende des mathématiques pour qu'un professeur de mathématiques soit apte à diriger des travaux pratiques en physique ? Suffit-il de pratiquer un peu une langue étrangère pour l'enseigner ?

Préférer la « **qualité à la quantité** » demanderait aussi de repenser le système du collège unique et aussi de ce qui est devenu le lycée unique.

Revaloriser le métier d'enseignant, c'est aussi faire en sorte que l'école ne soit plus le lieu où l'on fasse de l'architecture sous les bombes. À quoi bon transmettre des notions littéraires pointues à des lycéens qui ne distinguent pas un nom d'un verbe ? Que faire quand des élèves de terminale maîtrisent les fonctions exponentielles, par exemple, mais ne connaissent pas leurs tables de multiplication ? Revaloriser l'enseignement, c'est aussi la clé de la réussite à venir des élèves. ■

PROGRAMMES D'HISTOIRE ORIENTÉS

Pour préparer mes cours aux élèves de première ES sur le thème de la seconde révolution industrielle, je m'aide de quelques lectures, sinon iconoclastes, du moins "non conformes" au regard de "l'esprit de l'Éducation nationale"... En effet, je n'hésite pas à intégrer les

Des programmes fort représentatifs des "valeurs" que la République démocratique à économie libérale cherche à faire accepter par tous, plus ou moins de bon gré...

réflexions de Marx (classique...), mais aussi (moins classique dans l'école de la République) celles de Bermanos, Jack London, Simone Weil et La Tour du Pin au fil de mon cours lui-même. En fait, il ne s'agit pas de provocation mais simplement de mise en valeur d'autres pensées que celles aujourd'hui dominantes en France, ces dernières me sem-

blant incomplètes pour bien comprendre les enjeux historiques et même contemporains.

Tout comme j'évoque la question agricole dont les manuels actuels d'histoire "oublient" la "révolution" (ou "modernisation", sans donner de valeur morale à ce terme) agricole, se contentant d'évoquer brièvement la mutation des sociétés rurales... Doit-on y déceler une volonté délibérée de marginaliser les campagnes, y compris dans le cadre historique du XIX^e siècle, comme si celles-ci n'étaient pas "présentables" au regard d'une histoire écrite d'abord et surtout par des urbains, par des héritiers des "Lumières" dont on sait qu'elles n'aimaient guère les paysans ni les notables ruraux ?

Même si les professeurs gardent une grande liberté pédagogique dans la manière de traiter les questions des programmes scolaires d'histoire, liberté dont ils ne se lassent heureusement pas, ces mêmes programmes sont parfois fort représentatifs des "valeurs" que la République démocratique à économie libérale cherche à faire accepter par tous, plus ou moins de bon gré...

Ainsi, il n'est pas étonnant que, dans le programme de seconde,

la question de la démocratie ne soit abordée que sous la seule lumière de "l'imparfait modèle athénien", en négligeant de présenter, ne serait-ce qu'en quelques lignes, les autres types de régime antique s'approchant ou se revendiquant de l'égalité ou de la démocratie comme Sparte ou Rome...

La matrice républicaine

Ne s'agit-il pas, par ce choix particulier, de trancher, en faveur de la "démocratie libérale" dont la cité thalassocratique d'Athènes serait la première tentative approchante, au détriment du modèle spartiate, à la fois plus égalitaire et autoritaire (en fait, une oligarchie rigoureuse et austère), modèle qui tentait plus Robespierre que Barnave par exemple ? Ne s'agit-il pas, par le choix des autres thèmes du programme de seconde, de montrer que la démocratie dans laquelle nous vivons est l'achèvement d'un processus entamé il y a 2 500 ans, processus inexorable menant à une véritable "fin de l'histoire" dont nous serions les contemporains ?

En somme, de démontrer qu'il n'y a qu'un sens à l'Histoire, un "sens unique" dont celui qui s'écarterait serait un ingrat ou un dangereux "antidémocrate" ?

Les jeunes monarchistes de l'Action française avaient, l'an dernier, collé de multiples affiches dénonçant la « **matrice républicaine** » : les programmes d'histoire en sont l'un des plus parfaits exemples. Mais l'histoire ne se laisse pas facilement réduire à un simple discours moral, ni à un "programme" quel qu'il soit... C'est pour cela qu'il faut inciter les élèves au meilleur antidote qui soit face à l'embrigadement officiel (et à tous les autres, d'ailleurs) : la curiosité...

Je dois avouer que, pour mon compte personnel, j'ai plus appris

dans la bibliothèque de mes parents (historiens eux-mêmes) ou dans les cours décomplexés de mes professeurs de faculté que sur les bancs du lycée, à quelques exceptions près... Je n'en veux d'ailleurs pas à mes professeurs de secondaire mais bien plutôt à un système qui s'inquiète toujours que la liberté qui est inscrite sur les frontons des mairies et des écoles de la République ne devienne ce grand soufflé qui, une fois ordonné à l'esprit, dévaste les "grands principes" fondateurs et alibis de la Nouvelle Féodalité contemporaine, "démocratique et consumériste"...

Jean-Philippe CHAUVIN

* www.u-blog.net/jpchauvin

LES CHIFFRES DU PRIVÉ

- Les établissements privés d'enseignement (de la maternelle au post-baccalauréat) scolarisent 2 021 883 enfants (soit 16,69 % des effectifs d'enfants scolarisés). Le nombre d'enseignants est de 139 320 et celui des établissements de 8 139 (La Croix, 28 août 2007). ■ 13 % des écoles élémentaires et 40 % de lycées sont privés. 90 % des établissements privés sont catholiques.
- L'enseignement catholique scolarise 97,7 % des élèves du privé sous contrat.

RÉFORMER L'ÉCOLE ?

L'A.F. REÇOIT

PASCAL NAIZOT

« Un enseignement pour la France »

Pascal Naizot, ancien élève de l'École normale supérieure, est professeur de lettres en classes préparatoires. Il est aussi président de la



commission Éducation nationale du Forum pour la France. C'est dire combien il est soucieux de défendre un enseignement digne de la France, de sa grande histoire, de son rayonnement dans le monde. Il est en outre bien connu à l'Action française où il a souvent prononcé de solides conférences devant les étudiants. Nous le remercions d'avoir bien voulu participer à notre dossier.

L'ACTION FRANÇAISE 2000 – La question de la carte scolaire fait aujourd'hui couler beaucoup d'encre. Pensez-vous qu'elle doit être supprimée ou seulement assouplie ?

PASCAL NAIZOT – Lors de sa création en 1963, la carte scolaire avait une fonction, celle de veiller à une répartition équilibrée des élèves dans les établissements construits par l'État aux frais du contribuable. Cette mesure était rendue nécessaire par la forte croissance démographique de cette période. Plus tard, on a pu voir un instrument favorisant la "mixité sociale".

Le terme est si affreux qu'il peut susciter une réaction de rejet, mais si l'on désigne ainsi, maladroitement, la volonté de favoriser les relations entre des personnes qui, par leur origine sociale, ne se rencontreraient pas sans l'école, l'idée n'est peut-être pas politiquement exécutable : le pays peut y gagner en cohésion.

Lecteur d'Aristote, au risque de paraître utopique, j'ajouterais que "l'amitié" est à mes yeux la condition d'une harmonie dans la "cité" ; l'analogie avec la musique est évidente : l'harmonie admet la diversité des êtres et permet, néanmoins, tout en les respectant infiniment, de les faire jouer ensemble dans un concert commun, celui de notre patrie. Cela peut s'appliquer aux différences sociales et me semble bien préférable à l'idée d'un "antagonisme des classes", décrit par certains marxistes.

Reste que la carte scolaire, telle qu'on l'entend aujourd'hui, a montré ses limites, voire ses perversions. Plus qu'autrefois, les Français vivent dans tel ou tel quartier selon leur revenu. Cette carte ne fait que renforcer une séparation néfaste pour l'unité du pays. Par ailleurs, elle est contournée de mille manières, par le choix de certains "options", par des adresses fictives, par certains appuis arbitraires. En outre, ne soyons pas dupes, cette question n'intéresse que les Français vivant dans les villes les plus peuplées de notre pays (ailleurs, faute de choix, la "mixité" est de rigueur). Il s'agit souvent de la quête d'un "grand" lycée (cf. *Le Figaro*, 14 juin 2007).

Que la carte scolaire doive être assouplie, cela ne fait pas de doute. En revanche, sa suppression rapide, quelque séduisante qu'elle soit, ne me paraît pas souhaitable. Si l'on peut admettre qu'un élève, par son propre choix ou celui de ses parents, se déplace pour suivre les cours d'un établissement, est-il raisonnable d'exclure un autre élève, qui habite à proximité dudit établissement, sous prétexte qu'il ne correspond pas aux critères d'inscription ? Devra-t-il, sans que cela soit son choix, aller voir ailleurs ? Une solution modérée, celle d'un pourcentage en fonction des possibilités de l'établissement, me

semble préférable à une suppression. Rien n'empêche non plus un redécoupage de la carte scolaire ; elle pourrait être moins concentrique.

Privatisation ?

A.F. 2000 – Quelle place doit avoir selon vous l'enseignement privé ?

P.N. – Si l'on entend par "enseignement privé" l'enseignement confessionnel, sa place est évidente : il doit accueillir des élèves particulièrement concernés par un enseignement religieux. S'agissant



Les "fourdeurs idéologiques et syndicalistes"

ne sont pas propres au ministère de l'Éducation nationale...

de l'enseignement catholique, 17 % seulement des élèves qui y sont accueillis y sont présents pour des motifs religieux, au point que l'Église de France a récemment invité ce type d'établissements à y évoquer davantage la parole du Christ. L'attrait vers le privé traduit surtout une crise de confiance vis-à-vis de l'enseignement public. Il faut également accepter l'ouverture d'établissements privés de confession musulmane.

Le nombre d'élèves accueillis par le public est considérable (plusieurs millions), le nombre des pro-

fesseurs est considérable (plusieurs centaines de milliers). L'idée d'une "privatisation" de l'enseignement n'est pas réaliste. Plus considérable sera le privé, plus il rencontrera les difficultés que connaît actuellement l'enseignement public. Et je dirai sans détour que ces difficultés ne sont, pour bien d'entre elles, pas liées à l'enseignement lui-même mais à l'ensemble de la société française, avec ses caractéristiques d'aujourd'hui.

A.F. 2000 – Comment proposez-vous d'assurer le libre choix de l'école par les parents ?

P.N. – Ce libre choix est effectivement un idéal. Son accomplissement suppose qu'il soit possible d'y répondre. Vu l'état actuel de la société, je redoute que certains parents ne réagissent en consommateurs d'école. Incapables d'admettre que l'échec de leur enfant soit lié à l'enfant lui-même, à ses capacités moindres, ils en feront porter la responsabilité à ceux qui sont chargés de l'instruire. Un libre "marché" de l'enseignement sera inévitablement un "supermarché", avec le nomadisme qui en résulte. Le processus est déjà engagé.

Dans l'état actuel de l'enseignement, il y a une mesure à prendre : ne pas soumettre l'ouverture d'une classe dans le privé à l'ouverture d'une classe dans le public. C'est une question d'équité. Tous ceux qui veulent ouvrir une école privée doivent pouvoir le faire s'ils en ont les moyens.

Quelle réforme ?

A.F. 2000 – Pensez-vous que l'Éducation dite nationale a les moyens de se débarrasser de ses lourdeurs idéologiques et syndicalistes, et donc de se réformer ?

P.N. – Un éminent membre de l'Institut a pu dire autrefois (je le cite)

que « les professeurs sont des gauchistes paresseux ». C'est inexact. Comme souvent, on entend ceux qui crient plus fort que les autres. L'immense majorité de mes collègues sont des gens consciencieux.

Les "lourdeurs idéologiques et syndicalistes" ne sont pas propres à l'Éducation nationale : elles pèsent sur la société française tout entière, à l'école aussi, ni plus ni moins. Lorsque l'on combat pour l'école, la question est moins de savoir si la "réforme" est possible que d'étudier les moyens d'obtenir une véritable amélioration. Que tous ceux qui ne soutiendraient pas l'idée que la "réforme" est possible se souviennent de l'alternative : la révolution. La véritable question est la suivante : la société française a-t-elle la possibilité de se débarrasser de ses lourdeurs ?

Du savoir à l'amour du savoir

A.F. 2000 – Comment définiriez-vous les finalités de l'enseignement ? Instruire ou éduquer ?

P.N. – Je connais bien sûr les enjeux de la distinction. En revanche, les deux finalités sont liées. L'école doit assurément transmettre les connaissances. Mais, de ce fait même, elle transmet aussi au moins une valeur : le savoir est bon en soi. Reste que cela ne va pas de soi...

Avec le savoir, l'école devrait transmettre aussi l'amour du savoir. Vous évoquez dans votre précédente question une Éducation "dite nationale". Dans mon esprit, elle devrait transmettre aussi, sans chauvinisme, l'amour de la patrie. Non pas en prenant de grands airs impressionnants ("La France, la France, la France !") mais simplement en privilégiant la connaissance de la France. ►►

LA SEMAINE DES QUATRE JOURS...

■ On plaisantait naguère à l'école sur la "semaine des quatre jeudis" dont on rêvait pour se reposer quatre jours sur sept. L'ère Sarkozy est en train d'inventer dans le primaire (et peut-être bientôt dans le secondaire) la semaine scolaire où l'on ne travaillera que quatre jours sur sept. Alors que le Président ne cesse de dire aux parents que l'on devrait travailler plus – et même le dimanche ! – pour "gagner plus", certains sont peut-être tentés de voir là une contradiction. Nous pas. Dans un cas comme dans l'autre, nos gouvernants se moquent éperdument du bien réel de ceux dont ils entendent gérer la vie.

De même qu'il est contraire aux rythmes naturels de la vie au travail autant qu'aux besoins des familles (et des âmes) de sacrifier le repos dominical, il est totalement absurde de bouleverser les rythmes de la vie scolaire pour la seule raison qu'il faut,

selon le ministère de l'Éducation nationale, aligner la France sur les autres pays de l'OCDE en matière d'heures passées à l'école.

On trouve, sur ce sujet, comme sur bien d'autres, de fortes réflexions sur le site de SOS Éducation *, qui demande à qui profitera la semaine scolaire étriquée. Partant du fait que le ministère se fonde sur un sondage d'opinion au cours duquel il n'a jamais été demandé aux "sondés" de dire les raisons exactes de leur choix, l'auteur de l'article estime que des raisons inavouées de confort personnel ont joué plus que la recherche de l'intérêt des enfants. Or « le respect de l'horloge interne des élèves augmente leurs performances cognitives et diminue les problèmes d'inattention et d'agressivité. En ne faisant aucune référence aux études existantes, le ministère montre peu de souci

pour le bien des enfants dans cette réforme. »

Nous nous demandons quant à nous s'il ne s'agit pas d'allonger les fameuses "ouiquendes" qui font marcher certains commerces... Comme dans l'affaire du dimanche, c'est l'esprit de mercantilisme qui prime.

Le temps et les méthodes

Tout de même quand le ministère dit que les enfants français ont trop d'heures de cours par rapport à leurs voisins, que ne s'interroge-t-il sur ce que l'on peut bien faire dans ces écoles primaires dont 40 % sortent sans être préparés à une bonne entrée en sixième ! Lisons encore SOS Éducation : « Si les élèves finlandais sont

plus performants que les élèves français, ce n'est pas parce qu'ils passent un tiers de temps en moins à l'école, mais parce qu'ils bénéficient de méthodes d'apprentissage plus efficaces. Vouloir faire aussi bien, sinon mieux, dans un volume horaire moindre, sans réformer les méthodes d'apprentissage est contraire au bon sens. »

On marche en effet sur la tête, car ce sont ces méthodes nulles que l'on inculquera aux élèves en difficulté, les harcelant pour qu'ils restent le soir en compensation du samedi... Quant aux élèves moyens, on les poussera à se dire tout heureux de travailler moins...

Et l'école accouchera d'encore plus d'ânes...

Michel FROMENTOUX

* www.soseducation.com



ENSEIGNEMENT ET RÉVOLUTION

Qui tient le haut du pavé ?

Malgré l'augmentation du budget de l'Éducation nationale de 43 milliards d'euros en trente ans, en France, le marasme scolaire et la dégénérescence de la qualité de l'enseignement sautent aux yeux des honnêtes gens. Les 82 % de réussite (des candidats présentés au baccalauréat) ne trompent guère.

Rien ne se redressera sans les familles.

Les discours politiques récents ont d'ailleurs emboîté le pas des doléances sur le sujet, provenant d'horizons pourtant fort divers, avant, pendant et après les élections présidentielles. Certes, le combat des mots ne visait, *a priori*, qu'à récupérer de nouveaux électeurs, mais c'est bien la preuve que le problème obsède une quantité de nos compatriotes.

D'ailleurs, certains débats télévisés portent aussi sur la matière, et régulièrement depuis plusieurs années, mais à bâtons rompus. L'"opinion" s'arrondit ainsi, progressivement, par l'habile controverse. Cela rassure un peu. Prudence.

Lecture, grammaire, arithmétique...

J'irai plus loin : notre ancien ministre, Gilles de Robien, lui-même, donna le premier (parmi les hommes politiques) le sentiment qu'il voulait vraiment obtenir des instit' – pardon... des "professeurs des écoles" – qu'ils reprennent désormais les fondements élémentaires de l'enseignement primaire. Une tautologie.

Entretien avec Pascal Naizot

Suite de la page 9

► Cela passe, en priorité, par une exigence qui devra être totale : rendre à la patrie monarchique de notre patrie sa vérité historique. Les rois ne furent ni des tyrans ni des dictateurs. 1789 ne fut pas un "avènement". Et la suite ne fut pas la marche glorieuse vers un avenir radieux.

Je n'ai pas l'habitude d'être tiède. La devise de la République française *Liberté, égalité, fraternité*, bien comprise, c'est-à-dire dans son origine chrétienne, peut très bien être la devise de la France. Ces trois mots, liberté (accordée à l'homme par Dieu), égalité (de valeur de toute personne humaine), fraternité (la charité) peuvent, à mon sens, servir de fondement à une véritable "éducation" nationale. Une communauté politique ne saurait

■ **Christine Champion est licenciée ès lettres (philosophie). Elle a assuré des cours particuliers de soutien en français et en philosophie, avant de devenir documentaliste pendant quinze ans dans des collèges, puis de diriger une médiathèque pendant trois ans. Elle est en outre l'auteur de La**

Désinformation par l'Éducation nationale (2006) et De l'éducation à la révolution permanente (2007)

* Le premier : 19 90 euros ; le deuxième : 17 euros. Éd. Éditeur indépendant, 56 rue de Londres. 75008 Paris. www.editeurindependant.com

À savoir : lecture suivant la méthode alphabétique, grammaire systématique (jusqu'au collège), et arithmétique.

Voilà un programme essentiel, effectivement, que certaines grands-mères savaient transmettre à leurs petits-enfants, naguère, sans ministère, et sans déboursier un sou... On y revient petit à petit. Passons !

Or, comme d'habitude, ces trois propositions successives provoquent une levée de boucliers ridicule de la part des maigres rangs des éternels syndicats de gauche.

D'abord, on se moqua du prétendu bon sens du ministre, jusque dans les lignes du *Monde de l'Éducation*. Ensuite, la pression des couloirs des IUFM obtint que, deux mois plus tard, au printemps 2006, le décret d'application sur la lecture exige le contraire de la proposition initiale... !

Enfin, gommer le mot "global", sans en changer la méthode, a été la tactique jugée la meilleure dans la plupart des écoles, pour amadouer les parents avertis.

Après quoi, l'idée de vouloir réinstaurer l'étude systématique de la grammaire fut qualifiée de « **régressive** ».

Notez que le vocabulaire primaire de la pire époque du communisme soviétique et maoïste, lui, perdue sans se moderniser...

À part cela, on n'entend plus parler de grammaire, c'est peut-être bon signe (!?).

se passer de valeurs... communes.

A.F. 2000 – Le baccalauréat est aujourd'hui donné au rabais. Faut-il le supprimer ou essayer de le réformer ?

P.N. – Il faut assurément le réformer et lui rendre sa valeur : celle d'une échéance discriminante. Mais plus encore, il faut rétablir des examens intermédiaires (certificat d'études, brevet), avec, à chaque fois l'obligation de les obtenir sans complaisance.

A.F. 2000. – Que sera selon vous un enseignement de qualité ?

P.N. – Un enseignement *pour la France*.

Propos recueillis par Michel FROMENTOUX

par Christine CHAMPION

Quant aux quatre opérations, plus rien ne bouge. Aucune soustraction dans les textes ? C'est à surveiller de près, car les multiplications et les divisions, elles, ne sont plus guère pratiquées que sur calculette.. Espérons que tranquillement les décisions originelles seront maintenues, malgré tout.

Il faut se renseigner régulièrement, et aller vérifier dans les manuels, les ouvrir, sans se lamenter, ni emmener son fils chez le psy, ou l'orthophoniste (sauf cas extrême). Il faut absolument aider les enfants, chaque soir, après avoir lu attentivement les introductions de leurs manuels, puis leur expliquer déjà ce qui est demandé dans l'exercice... s'ils ont du travail le soir ! Sinon, inventez leur autre chose.

La langue de Molière

Messieurs, on n'est pas trop de deux parents pour le faire ! Surtout ne l'oubliez jamais.

Rappelons que, sans cette base (non négociable) de connaissances, aucun enfant ne saurait aller plus loin dans les progrès intellectuels.

Et puis, pour la véritable culture, créez-leur des anthologies de chansons, de poésies et de morceaux choisis de la littérature que vous avez aimés, vous. Chantez, déclamez vous-mêmes. Emmenez vos enfants au théâtre pour les faire rire et se passionner. Les familiariser avec la langue de Molière, de Corneille, de Racine. Et d'autres, bien sûr. Les bons auteurs ne manquent pas.

Ne pas caler. À chacun de défendre les siens ! C'est le moment où jamais.

Barrer le passage aux soviets

Ce même printemps 2006, lorsque M. de Villepin, l'ancien Premier ministre, a voulu créer un nouveau contrat d'embauche, la chienlit a été provoquée par la pression de tous les syndicats de l'enseignement, et soutenue par ceux des médias qui soufflaient sur le feu, et transmettaient les lieux de rendez-vous, heure par heure.

Destiné aux élèves sortant du système scolaire sans diplôme, pourtant, le CPE se défendait. Il n'y avait pas de quoi fouetter un

chat ! Et les étudiants ne voulaient pas suivre les grèves, au début. Exactement comme en mai 1968.

On ne le dira jamais assez : ces 7 % d'une gauche marxiste indémodable, remontant à la pire époque des soviets continuent donc à mener notre pays, dit "libre", dix-huit ans après la chute du mur de Berlin.

À qui la faute ? La rue est à tout le monde, que je sache.

7 % de la population active ? Eh oui. Pas plus ! Qu'attendent donc les 93 % restants pour leur barrer le passage ? Mais que font les pères de famille ?

La crise scolaire dépasse largement les problèmes culturels. C'est aux parents à transmettre l'essentiel de leurs connaissances et de leurs convictions à leurs enfants, et pourquoi pas la lecture et l'écriture avant l'école ? Et puis trouver de quoi les compléter ailleurs, après cette étape primordiale, serait une solution bien plus efficace.

Les parents ont des comptes à rendre

En outre, s'il n'existe pas de continuité entre la maison et l'école, aucune culture ne prendra vraiment racine.

Voilà pourquoi des enfants, perdus dans certains environnements scolaires, et les discours étouffants et bornés qu'on y distille parfois, périssent. Ils y perdent la curiosité, ou préfèrent s'amuser pendant les cours – ce qui revient au même. Alors changez d'établissement. La mode est aux hors contrat. La création de quatre établissements musulmans hors contrat a été annoncée jusque dans un...BO de mai ou juin 2007.

Quoi qu'il en soit, il est urgent que les familles reprennent les rênes de l'éducation de leurs enfants et ne viennent plus nous dire à nous professeurs : "Ah si seulement vous pouviez obtenir cela de mon enfant, ce serait bien, parce que nous, nous n'y arrivons plus !" Il serait injuste d'exiger des professeurs de redresser ce que les parents eux-mêmes n'ont pas su commencer. Parfois, c'est bien tard, trop tard. Si le jardinier a laissé l'arbruste à l'abandon et qu'il l'a laissé pousser de travers, comment le redresser plus tard, enraciné dans ses mauvaises habitudes ?

Seuls les parents ont la responsabilité définitive de leurs enfants, et donc des comptes à rendre sur leur devenir.

Mieux, si notre éducation est bien faite, ce sont eux, les enfants, qui s'assumeront progressivement, pour nous alléger finalement du poids des nôtres. Mais ça aura été quand même, au départ, grâce à nous.

Des décisions à prendre

Quelques décisions immédiates s'imposent.

Avant tout, que les pères de famille suppriment certains des écrans inutiles qui pullulent dans les salles de séjour, les chambres, les cartables, les poches, et jusque dans les salles de classe. Les portables servent actuellement à photographier les professeurs à leur insu dans les collèges, pour pouvoir ensuite s'en moquer joyeusement entre copains sur les blogs.

La drogue est omniprésente. Que les parents s'inquiètent des fréquentations de leurs enfants ! Parfois, il faudrait aller jusqu'au déménagement, s'il n'y a pas d'autre solution ! Le *marketing* dans ce domaine suit le goût de tous les âges. Certains centres spécialisés en arrivent à devoir soigner des garçons de douze ans...

Tant d'enfants se retrouvent oisifs et sans personne pour les accueillir à la maison.

Bref, au lieu de parler à tout propos de tolérance à l'égard de tout et de n'importe quoi, qu'on arrête en tout cas les prêchi-prêcha vagues, tièdes et relativistes, et formons-leur une colonne vertébrale.

Donnons-leur des modèles à admirer et à suivre. Un ou deux bons amis remplacent avantageusement un groupe dont on ne connaît pas tous les éléments. Le groupe n'est pas une panacée.

Confions-leur des responsabilités en rapport avec leur âge, des engagements, ou des dévouements qui les élèvent, et les portent à l'enthousiasme. L'enfant a besoin de certitude surtout dans le domaine métaphysique. Donnons-lui des convictions. Les nuances viendront après.

Bref, que l'autorité du père et de la mère s'affirme tranquillement, mais dans un climat d'affection ; que les éducateurs les instruisent ; et qu'enfin les religieux leur parlent du Christ et de Dieu.

Seul le christianisme nous a parlé d'un Dieu d'amour. Or, l'amour n'exclut pas l'intelligence. Au contraire. Un enfant ne peut pas développer son intelligence sans ce minimum d'affection, d'abord familiale.

Tout ne se résume pas au racisme, à l'antiracisme, à des problèmes sociaux, et à la tolérance.

Réveillons-nous, et redonnons courage à ceux qui nous entourent. Après tout, la faune marxiste sectaire, qui bride l'enseignement, n'est que résiduelle. ■



L'art diplomatique

par
DIABLE BOITEUX

Aucune grande idée phare ne gouverne plus la diplomatie française à moins qu'on ne tienne pour telle la peur des complications et le désir chimérique de plaire à tout le monde. Pour rompre avec son engourdissement chronique, il arrive cependant que la République s'éprenne d'une belle cause, à moins qu'elle ne se contente, comme souvent, de réagir tant bien que mal aux secousses de l'actualité internationale, ce qu'elle fit lors de la seconde guerre du Golfe avec le succès que l'on connaît.

Le déclin de la diplomatie traditionnelle devient le prélude à un nouvel âge de fer dans les relations internationales.

La fuite en avant dans l'utopie européenne, chère à Nicolas Sarkozy, témoigne de cet embarras devant le néant d'une politique étrangère qui ne sait sur quel pied danser. La tentation est grande alors de remettre le fardeau diplomatique entre les mains d'une institution supranationale. Après tout, est-il vraiment opportun de se soucier du jeu diplomatique, quand s'impose la tutelle d'une opinion internationale mouvante ?

Bien que la diplomatie traditionnelle française, celle de Richelieu et Mazarin, ait rendu l'âme depuis longtemps sous les coups de pioche de la Révolution, personne ne semble disposé à enterrer la tradition diplomatique elle-même, ultime vestige d'une époque révolue. C'est précisément l'héritage oublié de la diplomatie d'Ancien Régime que vante le dernier ouvrage de Lucien Bély, *L'art de la paix en Europe, naissance de la diplomatie moderne XVI^e-XVIII^e siècle* (1).

Propagande révolutionnaire

Comme Janus, l'histoire de la diplomatie française a deux visages : celui qui nous est familier depuis la Révolution, et celui d'Ancien Régime. De ces deux traditions, la première est une idéologie subversive, la seconde un art délicat et empirique modelé au gré des circonstances. La Révolution française, dès son début et par la seule conséquence de son premier principe, sape par la base l'édifice de la vieille diplomatie européenne. Elle proclame la souveraineté du peuple, elle présente ses doctrines comme des vérités lumineuses et universelles, elle menace tous les pouvoirs établis, elle invite toutes les nations à se révolter et à s'affranchir. Le primat des nationalités préfigure ainsi le *droit des peuples à disposer d'eux-mêmes*, que le président Wilson devait arborer comme un talisman à Versailles en 1919.

En 1790, les Constituants désirent étendre à tous les peuples de la terre le régime démocratique fondé en France. Ils vivent dans la crainte de voir leur œuvre

s'effondrer un jour. Pour l'en prémunir, ils rêvent d'extirper du continent les séquelles du "régime féodal", un mot bien comode pour jeter l'opprobre sur tout ce qui est ancien. La Révolution devient solidaire de toutes les révolutions populaires ; c'est l'idée défendue par Merlin de Thionville à l'Assemblée législative : « **Il faut déclarer la guerre aux rois et la paix aux nations !** » La diplomatie s'éteint et l'idéologie s'éveille.

La France a beau déclarer la paix au monde, l'extension de son influence est en même temps la condition et le fruit de cette propagation, même pacifique, des principes de la Révolution. Dans l'esprit des législateurs, ce qui est acquis à la France l'est à la liberté ; la grandeur de la France révoltée s'associe au bonheur du genre humain. Par son messianisme même, la soif d'accroisse-



Au Congrès de Vienne, du 1^{er} octobre 1814 au 9 juin 1815, la France défend bec et ongles les puissances moyennes.

ment territorial et de suprématie pénètre dans la Révolution, et la nouvelle France s'apprête, dès cet instant, à exercer sur les peuples la domination qui lui revient du droit, car elle est la sentinelle de la Liberté contre le "despotisme de tous les tyrans". Elle commence par saisir Avignon et le Comtat Venaissin, avant d'entraîner l'Europe dans une guerre de vingt-trois années qui, pour la France, s'achève dans le désastre de Waterloo.

Régénérer le monde...

Singulier contraste d'une Assemblée qui chante une ode larmoyante à la paix pour mieux se dédire ensuite. Le mot généreux, en apparence, de l'émancipation des peuples légitime depuis cette époque toutes les expéditions armées. Aujourd'hui même, combien de guerres sont menées pour que triomphe l'idéal démocratique ? Quand elle entend tirer l'épée du fourreau, la France le fait au nom du droit des peuples, comme en Afghanistan. Lorsqu'elle prétend s'y opposer, comme en Irak, c'est encore le droit des peuples qu'elle invoque.

Il y a dans la simplicité de cette idée une puissance spontanée de propagande. Son ambition universelle tient pour une gageure la réticence de certaines cultures à l'adopter. Si une douce persuasion n'y suffit pas, l'idée démocratique s'impose par la contrainte, puisque le principe d'humanité ne saurait souffrir la moindre exception. De cet élan sentimental naît l'inquiétant "droit d'ingérence" qui, pour être bien conforme à lui-même, devrait entraîner la France à courir de partout sans guère songer à ses propres intérêts. La République met tout son honneur à faire rayonner ce droit aventureux ; elle est en cela la digne héritière de cette Révolution qui, enivrée de discours, réprouve la diplomatie, comme égoïste, et l'expérience, corrompue de na-

ture, pour s'adonner à l'enthousiasme de régénérer le monde. Elle ne juge plus qu'à l'aune de son instinct et ne décide plus que par passion.

L'intérêt bien entendu

La diplomatie de l'émotion ou de la compassion s'est élevée sur les cendres de la diplomatie traditionnelle. Celle-ci n'a rien d'un traité de philanthropie. Sous l'Ancien Régime, les États ne connaissent d'autres juges qu'eux-mêmes et d'autres lois que leur intérêt ; mais ce qui fait la brutalité de cette doctrine en fait aussi le tempérament.

Aux sirènes de la convoitise, il y a un frein : l'intérêt bien entendu. "Il faut savoir s'arrêter à propos" pourrait servir de maxime au XVIII^e siècle. C'est une morale tout empirique que la crainte de perdre gros assagit. Richelieu observe déjà que, tout compte fait, observer les traités vaut mieux qu'une réputation d'homme changeant. La conquête trouve sa limite dans la certitude que les abus de la force en détruisent l'ouvrage. On ne doit d'ailleurs conquérir que ce qu'on peut gar-

der. Il revient au conquérant de réparer les maux qu'il a commis s'il veut digérer sa proie.

Ajoutons que les États risquent de se disperser en s'agrandissant plus que de raison. Des frontières étendues compliquent la défense et offrent à l'ennemi trop de commodités d'attaque. Tous les puissants sont d'accord enfin pour ne permettre à aucun d'entre eux d'accéder à l'hégémonie. Il se forme ainsi entre les grands une sorte de convention tacite : ils entendent conserver ce qu'ils possèdent, gagner en proportion de leurs mises, et interdire à l'un des associés de faire la loi en Europe. C'est le socle de la *balance of power*.

À cette politique, la France apporte une fine nuance, l'équilibre. Longtemps protectrice des puissances moyennes, qu'elle défend bec et ongles au Congrès de Vienne, elle est aussi la première à s'indigner des « actes de piraterie » du royaume de Prusse. Le repos du continent est la condition de sa propre félicité, tandis que la Prusse, pour croître, a besoin de casser le *statu quo*.

Subtilité de la négociation

Rousseau et la pensée des Lumières ont jeté le discrédit sur l'ancienne diplomatie, ce « jeu de rapaces », cette « école de la dissimulation ». Pourtant, comme le révèle le précieux livre de Lucien Bély, elle mérite mieux que ce jugement à l'emporte-pièce. C'est l'Ancien Régime qui invente la diplomatie en peaufinant l'art subtil de la négociation. C'est lui qui donne naissance à la figure moderne du diplomate et façonne les règles qui prévalent peu à peu de Londres à Saint-Petersbourg. C'est lui qui favorise enfin une réflexion politique sur la manière de prévenir les conflits et d'y mettre un terme.

Tout concourt à faciliter la concertation : des départements ministériels spécialisés se créent, des immunités s'élaborent pour protéger les négociateurs, des pratiques de plus en plus savantes se forment, des ambassades s'établissent, un cérémonial harmonieux se déploie. Lucien Bély brise la légende selon laquelle les Princes ont disposé de territoires sans tenir compte des intérêts des peuples, traitant les hommes comme de simples « troupeaux de moutons ». Les diplomates savent en effet que la paix ne peut être durable tant qu'elle prolonge les souffrances, or, le propre de la négociation est de rétablir la concorde au sein des sociétés et entre elles. Pour cela, l'Ancien Régime accouche d'un nouvel idiome, la langue diplomatique, riche de significations cachées. La forme égale le fond en importance et chaque mot s'in-

terprète à l'infini. Tout faux-pas menace de faire s'écrouler de patients efforts. L'émergence de ce langage traduit cependant une brûlante envie d'échanger et de connaître le monde.

Temps, prudence, secret

Pour s'épanouir librement, l'art diplomatique traditionnel suppose trois conditions que notre époque désavoue : le temps, la prudence et le secret. La circulation frénétique des hommes et des informations s'accommode mal des longs conciliabules ; la diploma-



tie doit ainsi satisfaire l'appétit de l'opinion souveraine qui se lasse aussi vite qu'elle s'enflamme. Ce n'est pas hélas un gage de prudence, car la précipitation appose, au mieux, un cautère sur une jambe de bois : combien d'accords de paix négociés à la hâte au Proche-Orient ont-ils failli ?

Le diplomate a également la mission de sauvegarder les secrets de l'État. Il protège son art par le secret, mais le dévoile quand les circonstances s'y prêtent, comme pour séduire une population ; c'est un jeu délicat. Le mystère qui entoure la diplomatie agace aujourd'hui l'opinion internationale, avide de tout savoir à l'instant même. Ce désir éperdu de transparence, de mode depuis le XVIII^e, accompagne la démocratisation de la vie publique. Il n'empêche, sans le secret, point de diplomatie, c'est le retour à la spontanéité naturelle et à l'affrontement personnel.

Le déclin de la diplomatie traditionnelle, que reflète le mépris des formes, le *diktat* de l'affect ou l'oubli des médiations, devient le prélude à un nouvel âge de fer dans les relations internationales. ■

* Lucien Bély : *L'art de la paix en Europe, naissance de la diplomatie moderne XVI^e-XVIII^e siècle*. 752 pages, 30 euros.

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ? Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

Bulletin d'abonnement en page 14

ARCIMBOLDO (1526-1593)

Humour
et anthropomorphisme

Artiste milanais, Giuseppe Arcimboldo est mandé à la Cour de Vienne par Maximilien II d'Autriche. Il s'exile en ce pays de brume et de châteaux, pour y concevoir, comme à Milan, fêtes, loisirs et autres tournois. À la plume, à l'encre brune, au lavis brun et gris, on peut détailler une longue suite d'esquisses de costumes pour les festivités de la Cour.



Maximilien II et sa famille

Dans le même temps, la famille impériale pose pour lui, Maximilien II mais aussi sa fille et ses proches : composition et réalisation très classiques, noblesse du dessin et maîtrise des nuances, on eût pu supposer le peintre à l'apogée de son art. On se trompe, il va nous surprendre et c'est la série *Les saisons*.

La nature – arbres, fleurs, légumes, voire animaux – envahit la toile. Maniériste ou grotesque, c'est une nouvelle approche du portrait qui vient de naître, une sorte de "charge" du modèle proposé. Voici, en effet, que les cheveux se font

par
Monique BEAUMONT

racines ou feuilles, suivant la "Saison", les yeux cerises ou groseilles, le nez, courgette, tout cela en une chaude harmonie et des raffinements de détails, dignes d'un entomologiste.

"Suis-je Flore
ou fleurs ?"

Ainsi l'*Été* (1663) se pare de poires dorées et d'éclatants potirons, *L'Hiver*, au collier de champignons, est coiffé de lierre, que dire de *L'Automne* où règnent raissons noirs en grappes, noisettes ainsi que poires en majesté ? Le surprenant portrait de la déesse Flore, au visage toutes fleurs, couronnée de pâquerettes, le chef piqué d'un royal lys, fait partager l'interrogation du poète Gregorio Comanini dans son chant *El Figino* (1591) :

« Suis-je Flore ou fleurs ?
Ou plutôt je suis Flore en fleurs,
Mille fleurs, une seule Flore. »

On s'extasiera aussi sur le *Bibliothécaire*, Wolfgang Lazius dont Arcimboldo fait le portrait, capeauté d'un bouquin et la barbe traitée en essuie-plumes ! À l'évidence, Messieurs les cubistes et autres surréalistes n'avaient pas grand effort à faire pour s'engouffrer dans le boulevard, ouvert, de si longue main, au XVI^e siècle, par le sieur Arcimboldo. Ce qu'ils firent avec le succès que l'on sait.

Notre peintre était, il faut le penser, doué d'humour car il s'est, avec un extraordinaire anthropomorphisme, portraituré en une composition de fruits, couronné d'un panier à l'envers, les joues, pommes rubicondes, les cheveux pampres dorés : le grotesque poussé à l'extrême. On peut certes, le préférer dans *L'autoportrait* en papier de 1587 – fort bel homme, en vérité – avec cheveux, barbe et haute collerette, le tout en papier roulé, d'une grande élégance.



L'Automne

Il est loisible, si on le désire, de lui rendre visite à l'adresse suivante : Gabinetto Disegni et Stampe, Palazzo Rosso, à Gênes.

Monique BEAUMONT

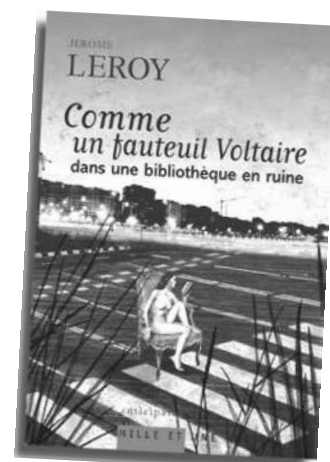
* Musée du Luxembourg,
19, rue de Vaugirard, Paris VI^e
www.billet-coupe-file.com
ou tél : 08 92 68 16 94,
jusqu'au
13 janvier 2008.

Anticipation
souverainiste

Après un premier roman par
Pierre LAFARGE

mélancoliques. Elles forcent à peine les traits d'un avenir proche où, le dogme de la Croissance et l'idéologie du Progrès régnant en maître, se profilent des catastrophes écologiques, sanitaires et sociales.

Après un premier roman par Pierre LAFARGE, mélancoliques. Elles forcent à peine les traits d'un avenir proche où, le dogme de la Croissance et l'idéologie du Progrès régnant en maître, se profilent des catastrophes écologiques, sanitaires et sociales.

Littérature
de résistance

Dans ses écrits, Jérôme Leroy s'affirme souverainiste, tendance rive gauche, lorgnant vers Chevènement et le néo-jacobinisme. Mais c'est surtout avec des confrères écrivains qu'il communique. « Qu'il s'agisse de Guy Debord, de Jean Baudrillard, de Baudouin de Bodinat, ou de Philippe Muray, tous décrivent la disparition de la réalité, sa falsification systématique dont notre système a besoin pour soumettre l'humanité aux nouvelles conditions de vie après le monde ancien », écrit-il dans *Comme un fauteuil Voltaire dans une bibliothèque en ruine*, texte qui donne son titre à son dernier livre.

Cet ouvrage comprend vingt-quatre nouvelles pessimistes et

La littérature de Jérôme Leroy est une littérature de résistance au nouvel ordre mondial. À la suite de George Orwell, il dénonce le changement anthropologique et la fin de l'Histoire dont rêve parmi tant d'autres mondialistes un Francis Fukuyama. Avec ses héros, Leroy croit encore en des choses aussi naturelles que l'amour, la culture, la politique, ou la beauté d'un coucher de soleil sur la côte normande. Nous aussi. ■

* Jérôme Leroy : *Comme un fauteuil Voltaire dans une bibliothèque en ruine*. Éd. Mille et une nuits, 218 p., 12 euros.

CINÉMA

À propos de *L'Ennemi intime*

Autant les Américains ont été rapides et audacieux pour parler de la guerre du Vietnam, autant les Français se sont montrés réticents, prudents ou simplement indifférents à l'idée d'évoquer la guerre d'Algérie au cinéma. Comme si, à peine énoncés, les deux mots "guerre" et "Algérie" provoquaient un rejet. Depuis la chute de Saigon, il y a trente-deux ans, les films sur la guerre du Vietnam ont purgé l'Amérique de son cauchemar, ils ont exorcisé le traumatisme national. La guerre d'Algérie est finie depuis quarante-cinq ans, mais le cinéma français rumine toujours à son propos des fantômes de honte. À travers son cinéma, l'Amérique s'est réconciliée avec elle-même. À travers le sien, la France, malade de toutes ses guerres civiles depuis 1789, ne fait que se déchirer un peu plus.

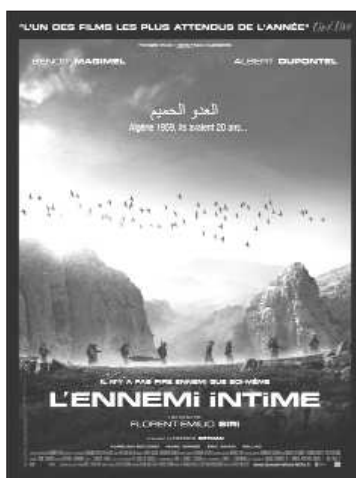
Dernier exemple : *L'Ennemi intime*, de Florent Siri, cinéaste féru de violence spectaculaire à l'américaine, ce qui serait un moindre mal si le scénario n'était

l'œuvre de Patrick Rotman qui avait déjà prouvé son "objectivité" sur la question dans un documentaire télévisé qui portait le même titre.

Dès le début un carton affirme : « À la volonté du F.L.N. de négociier, la France a répondu par l'envoi de 500.000 soldats en Algérie ». Mensonge. Le F.L.N. n'a jamais envisagé de négocier que sur la base d'une indépendance totale et immédiate. Le film, ensuite, coule de source : mauvaise conscience, culpabilité, repentance, expiation.

L'action se déroule dans les montagnes de Kabylie en 1959. Un jeune lieutenant idéaliste, pénétré de grands principes, est affecté au commandement d'une section. Il a sous ses ordres un sergent aguerri et expéditif qui accomplit sa mission sans états d'âme. Deux points de vue irréductibles et un débat de sourds qui se perd dans le fracas des accrochages et l'horreur des égorgements. Pour "l'objectivité", une

par
Norbert MULTEAU



séquence de cinq minutes montrant l'armée française torturant des prisonniers est "équilibrée" par un plan de trente secondes montrant les atrocités des fellaghas. Comme dans les divorces, les torts sont équitablement partagés... Mais c'est le F.L.N. qui a raison, tellement raison, qu'à la fin, le lieu-

tenant s'offre quasiment en victime expiatoire aux balles des rebelles, et le sergent devient fou, tente de se suicider et déserte. À eux deux, ils incarnent tout « le poids du remords et de la culpabilité qui accable la conscience française ».

Les idées
reçues

Le reste est un film de guerre très conventionnel, avec ses figures imposées, ses clichés et ses batailles réglées comme des chorégraphies hollywoodiennes. Mais c'est là encore une tromperie, car vouloir réaliser un film de guerre classique à partir "d'événements" sans nom, sans front, sans héros, sans vainqueur ni vaincu et sans gloire, réduits à des escarmouches ou à des massacres et hantés par la trahison politique, c'est mystifier les spectateurs pour les besoins d'un spectacle qui frise souvent le grand-guignol. Encore un

film dépourvu de l'originalité qui aurait consisté en un éclairage inhabituel, un point de vue anticonformiste, une révision des idées reçues : en somme, à l'intention des jeunes spectateurs d'aujourd'hui, un peu de pédagogie pour expliquer le bon droit de la France en Algérie et rendre justice à son armée appelée à défendre un ordre ancien contre une nouvelle barbarie.

L'Ennemi intime se situe dans la continuité des films qui l'ont précédé (*La Bataille d'Alger*, de Gillo Pontecorvo, *La Guerre d'Algérie*, d'Yves Courrière, *Avoir vingt ans dans les Aurès*, de René Vautier, *R.A.S.*, d'Yves Boisset, *La Question*, de Laurent Heynemann, *La Guerre sans nom*, de Bertrand Tavernier, *Mon colonel*, de Laurent Herbiet...) qui glorifient le plus souvent la rébellion et condamnent la France. Et si ces films n'ont jamais connu le succès, ce n'est pas que les Français ne veulent pas voir la vérité en face, c'est qu'ils n'y voient pas la vérité. ■

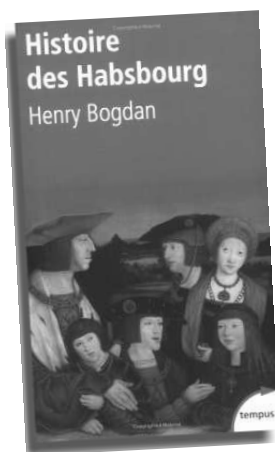
Figures autrichiennes

par
Anne BERNET

Ennemie héréditaire de la France, l'Autriche habsbourgeoise n'a cessé d'apparaître, même si les raisons de cette méfiance variaient, un péril à nos régimes successifs. Clemenceau mena cette politique à son terme logique en faisant du démantèlement de l'Empire central une question de principe. Cela se révéla un fort mauvais choix.

Épouvantail ?

Faut-il pour autant considérer que ces cinq siècles d'inimitié reposaient sur un malentendu, une paranoïa française prompte à se faire un épouvantail d'un voisin puissant et entreprenant mais finalement pacifique ? Henry Bogdan, auteur d'une *Histoire des Habsbourg* récemment rééditée en collection de poche, n'est pas loin de le penser. Pourtant, la lecture de son ouvrage, clair, concis, habile à dégager les grandes lignes des événements aussi bien que les traits saillants des personnages, laisse sur une autre impression.



Lorsque, en 1273, le comte Rodolphe de Habsbourg est élu à la tête du Saint Empire romain germanique, le titre impérial étant en déshérence depuis la mort du dernier Hohenstaufen, le but est de choisir un souverain de transition, de trop modeste extrême pour vouloir fonder sa propre dynastie. En quoi cet héritier d'une famille alsacienne possessionnée en Argovie, et qui tire son nom de sa citadelle suisse, "le château des autours", paraît l'homme de la situation. On s'apercevait trop tard que Rodolphe dissimulait une ambition sans limites et l'intention de faire de la couronne un bien héréditaire.

Les Habsbourg ne la perdront qu'en 1919, dans l'écroulement de l'ancien monde. Dans l'interval, ils auront déplacé le centre de l'univers germanique vers l'Autriche, régné sur les Balkans et les steppes, la péninsule ibérique et le Nouveau Monde, tenu tête aux Turcs et mené une politique où les conquêtes territoriales auront été plus souvent le fruit d'une stratégie matrimoniale réussie que celui de conflits armés. Cependant, la plupart des guerres qu'ils auront conduites auront été livrées contre la France. Pour Henry Bogdan, il n'y eut toutefois jamais volonté de s'emparer du royaume des Lis, mais nécessité de lutter contre des Valois qui se voyaient empereurs, ou des Bourbons toujours prêts à s'allier avec les protestants et dont la politique impérialiste inquiétait l'Autriche...

Sans doute est-ce ainsi que l'on désirait voir les choses depuis Vienne. Reste qu'un coup d'œil sur la carte de l'Europe d'alors, la vision d'une France cernée de possessions habsbourgeoises, suffit à justifier les angoisses de nos rois, leurs choix stratégiques, et jusqu'à leurs alliances les plus contre-nature.

Empereur douloureux

Depuis le mariage de Maximilien et de Marie de Bourgogne, les empereurs conservaient la nostalgie des fastes de leurs aïeux français, ces "grands ducs d'Occident" dont la fortune, morte devant Nancy, continuait à les faire rêver tout en les remplissant de rancœur contre leurs cousins capétiens. Leur reprendre les terres dont Louis XI les avait dépossédés justifiait le choix du prénom de Charles, celui du Téméraire, donné en 1500 au premier fils de l'archiduc Philippe et de l'infante Jeanne. En réunissant sur son front la couronne germanique et celles des Espagnes, cet enfant se trouverait d'autres rêves, plus vastes, mais continuerait à nourrir contre la France une rancune qu'il chercherait à légitimer en se posant en gardien de l'ordre catholique.

L'historiographie française ne s'est guère intéressée à Charles Quint, pour n'avoir pas à revenir sur le désastre de Pavie, la captivité du roi, puis des jeunes princes qui prirent sa place dans les geôles espagnoles. Si Philippe Erlanger se fit son biographe, avec son talent coutumier et ses dons de conteur, ce ne fut pas sans un peu de malice. Ce portrait, récemment réédité, fait éclater quelques légendes et d'abord celle de l'amour passionnel qui aurait uni les parents de Charles, au point que Juana serait devenue folle de douleur à la mort de Philippe. Au vrai, l'Espagnole apportait aux Habsbourg une lourde hérédité psychiatrique dont les premiers troubles apparurent avant son veuvage et qu'elle légua à son fils en même temps que l'héritage d'Isabelle et de Ferdinand dont elle restait la dernière enfant.

Au partage de cet empire impossible à gouverner d'un bloc, Charles choisit l'Espagne, les trésors des Amériques. Et de s'en servir pour contrer ces Français détestés qui se projetaient, sans vergogne et avec allégresse, dans la Renaissance. Erlanger excellait à peindre les contradictions d'un homme qui charriait dans ses veines plus de sang français, portugais, polonais, juif et arabe qu'allemand et espagnol, mais se voulait le défenseur d'un monde fantastique, pur de tout apport étranger ; d'un homme qui assista sans y comprendre grand-chose aux changements fondamentaux de son époque et qui, au lieu de les accompagner, préféra les combattre, se vouant à

l'échec ; d'un homme qui, dans sa vie personnelle, rencontra souffrances, déboires et déceptions et quitta le pouvoir au sommet de sa puissance, peut-être pour dissimuler qu'il n'était plus en état de l'assumer. L'on se prend presque à plaindre cet empereur douloureux.

Détermination étonnante

Pour un Français, peu de noms émergent de la longue liste des souverains Habsbourg et, leur poserait-on la question, sans doute serait-ce celui de Marie-Thérèse qui leur viendrait d'abord à l'esprit. Peut-être parce que l'impératrice, épouse d'un duc de Lorraine, fut la mère de Marie-Antoinette et qu'elle exerça sur sa fille, comme sur tous ses enfants – elle en eut seize –, une influence qui s'avéra fâcheuse.

Montée sur le trône en 1740, la jeune femme n'avait pas été préparée à régner par son père, Charles VI, qui espérait la naissance d'un fils et négligea l'éducation politique d'une princesse prête à hériter d'un empire amputé de l'Espagne, revenue aux Bourbons, et d'une partie de ses territoires italiens et balkaniques. Si la France demeurait hostile, le vrai péril venait désormais de la Prusse de Frédéric II. Les premiers mois du règne furent désastreux, au point que tout sembla perdu. Mais Marie-Thérèse fit face, avec une détermination étonnante. Lorsqu'elle s'éteignit, en 1780, elle avait préservé ses possessions et, au prix de retournements d'alliances spectaculaires dont elle fut l'unique bénéficiaire, repris sur la scène internationale une place prépondérante. Pour y parvenir, elle avait froidement sacrifié sa progéniture, fidèle à la devise ancestrale : « *Les autres font la guerre ; toi, heureuse Autriche, marie-toi !* »

Jean-Paul Bled donne de la vie et de l'œuvre de l'impératrice une analyse remarquable, qui éclaire toute l'histoire du XVIII^e siècle. Travail d'autant plus nécessaire qu'il n'existe pratiquement aucune biographie française de ce personnage crucial.

Hâte maladroite

À la mort de son époux, en 1764, Marie-Thérèse, le cœur brisé, avait songé à abdiquer ; elle se contenta d'associer au trône son fils aîné, Joseph, sur lequel ses éducateurs ne fondaient pas de grands espoirs. Or, si le jeune empereur devait vite se révéler plus intelligent et plus doué qu'on le supposait, sa mère ne tarda pas à comprendre que ce garçon tant attendu, qui incarnait les es-

poirs dynastiques, allait lui causer des tracas imprévus.

Il en va de Joseph II comme de sa mère : on a peu écrit sur lui en français. Sa biographie par François Fejtő, publiée en 1953, continue à faire figure d'ouvrage de référence. Portrait peu complaisant mais juste et fin, il cerne l'Empereur d'un mot paradoxal : révolutionnaire. Prenant le contrepied de la politique maternelle qui, tout en modernisant l'Autriche, respectait l'ordre traditionnel et le catholicisme, Joseph, libre, fonda, dans une obsession de changements, d'améliorations, de modernisations louable mais brouillonne et précipitée. Deux unions stériles, la certitude qu'il n'aurait pas d'enfants, expliquaient cette hâte maladroite, dans la crainte que ses successeurs ne poursuivent pas sa tâche. Ce fut le cas, mais parce que ces réformes, souvent bonnes et nécessaires, se révélèrent un effroyable échec. Ainsi que le résumait lucidement Fejtő, « **en voulant tout faire à la fois, il avait tout compromis. Il avait fait le bien, mais il l'avait fait d'une manière morose. [...]** Le peuple n'aimait pas Joseph. » Terrible bilan d'un souverain qui gouverna en simple politicien, oublieux de cette bénédiction du régime monarchique : le temps.

Enfant prodige

Dans cet empire en effervescence naît, s'épanouit, triomphe le génie de Mozart. L'enfant prodige a joué pour Marie-Thérèse et sa famille, subjuguées, mais c'est loin de Vienne que Wolfgang Amadeus forge sa légende, et sa fortune. L'album *Sur les pas de Mozart*, de Jean des Cars et Frédéric Pfeffer, est devenu un classique. Il le mérite en faisant revivre, au fil des continuelles pérégrinations du musicien, le monde qui l'entourait et ne sut pas toujours le comprendre. Ce Mozart voyageur, qui composait secoué par les cahots d'une diligence aussi tranquillement que chez lui, courut l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Europe centrale. S'il ne fut pas toujours reçu comme il le méritait, la postérité a su, quant à elle, raviver son souvenir partout où il a séjourné. Les admirables photographies de Jérôme da Cunha et les itinéraires proposés sont la meilleure des invitations à découvrir ou redécouvrir l'univers mozartien.

Assassinat

Changement d'époque, et de goût, c'est au rythme des valses de Strauss que l'Empire autrichien consume son dernier siècle, laissant à la postérité une image romantique sans rapport avec la réalité. En effet, pour le monde surgi de la Révolution, les Habsbourg incarnent le dernier bastion de l'ordre réactionnaire, qu'il faut

absolument abattre. Est-on allé, dans ce but, jusqu'à assassiner le seul fils de François-Joseph ?

L'impératrice Zita l'affirma à Jean des Cars, laissant entendre que les services secrets français pouvaient avoir été partie prenante dans le drame du 30 janvier 1889, maquillé, par le couple impérial lui-même, en scandale amoureux afin d'éviter une conflagration mondiale. L'hypothèse était-elle crédible ? Jean des Cars, en 2004, le démontra dans un passionnant *Rodolphe et les secrets de Mayerling*, enquête historique scrupuleuse qui se dévorait comme un roman policier. Ce livre magistral sort en édition en poche, enrichi d'un document supplémentaire propre à donner un poids considérable à la thèse criminelle. Vous n'aurez plus aucune excuse à ne pas l'avoir lu.

Qu'il y avait trop de contradictions dans la thèse officielle, d'autres s'en étaient aperçus, mais qui, s'ils croyaient au crime, s'en tenaient aux motifs passionnels. Tel l'universitaire britannique Paul Doherty qui, sous le pseudonyme d'Ann Dukthas, prétend, grâce au mystérieux Nicholas Segalla, avatar du comte de Saint-Germain, traversant les siècles, connaître le fin mot de toutes les énigmes historiques. Après avoir "élucidé" de façon grotesque l'affaire Louis XVII, il s'en prend à l'archiduc et Marie Vetsera avec *Les Oubliés de Mayerling*. C'est tout aussi pénible, tout aussi ridicule, tout aussi mal ficelé : on s'abstiendra.

Frank Tallis, dont les intrigues se déroulent à Vienne vers 1900 et mettent en scène un jeune psychiatre disciple de Freud et un policier mélomane unis pour résoudre des énigmes à la lumière de la science moderne, est d'une lecture plus plaisante. Dans *La Justice de l'inconscient*, il faut comprendre comment on a tué une médium retrouvée dans une pièce fermée de l'intérieur, classique histoire de chambre close intelligemment revisitée ; *Du sang sur Vienne* confronte les deux enquêteurs à un tueur en série aux mobiles incompréhensibles, tant que l'on n'a pas saisi qu'il voue à *La Flûte enchantée* une haine malade, et préfère à maçonnique Mozart les réunions de ligues ésotériques antisémites. C'est loin d'être inintéressant. ■

* **Henry Bogdan** : *Histoire des Habsbourg*. Perrin Tempus, 425 p., 10 euros (65,60 F).

* **Philippe Erlanger** : *Charles Quint*. Perrin Tempus, 390 p., 9,50 euros (62,32 F).

* **Jean-Paul Bled** : *Marie-Thérèse d'Autriche*. Fayard, 520 p., 23 euros (150,90 F).

* **François Fejtő** : *Joseph II*. Perrin, 380 p., 22 euros (144,31 F).

* **Jean des Cars et Frédéric Pfeffer** : *Sur les pas de Mozart*. Perrin, 142 p., 32 euros (209,91 F).

* **Jean des Cars** : *Rodolphe et les secrets de Mayerling*. Perrin Tempus, 680 p., 11 euros (72,16 F).

* **Ann Dukthas** : *Les Oubliés de Mayerling*. 10-18, 255 p., 7,30 euros (47,88 F).

* **Frank Tallis** : *La Justice de l'inconscient ; Du sang sur Vienne*. 10-18, environ 450 p., 8,50 euros (55,76 F) le volume.

Voyage à l'Isle-Celée

Les fins de septembre sont va- **par** explorateurs farfelus et des rêveurs condamnés, comme Pénélope, à reprendre avec un courage renouvelé une tapisserie prestigieuse, en souhaitant qu'elle devienne le symbole de notre quête de rédemption...

Jean-Baptiste MORVAN

L'automne est favorable aux rêveries ironiques ou mélancoliques.

Par contre, le petit trèfle est en train de reconquérir la pelouse après une disparition de quelques années. L'ambiance est favorable aux rêveries ironiques ou mélancoliques ; des noms de lieux proches reviennent à la mémoire : la Marre, le Haut-Chemin, l'Isle-Celée...

Rêvons donc, puisque les jours nous y invitent : je lisais hier sur la couverture d'un magazine la formule "un rêve français", sans doute sur le modèle du fameux "rêve américain". Devons-nous penser que les promotions ministérielles étonnantes de plusieurs personnalités réputées hier encore pour être des lumières de la gauche, et représentant désormais la triomphante couvée Sarkozy, soient l'illustration du "rêve français" ?

Mon ami Polydore s'en gausse comme d'une bonne blague ; mais quelques autres de mes relations accueillent ces mutations avec dépit et haussement d'épaules. Quant à moi, je me sens plus incertain que jamais sur la nature authentique du "rêve français" : rêverie hésitante, errante, attendrie et finalement morose, héritière de Lamartine – ou bien une exaltation au service d'une poésie constructive, ornée, organisée, louis-quatorzième et en même temps animée de la frénésie créatrice des héros de Jules Verne ? En attendant que la Providence daigne m'offrir quelque assurance sur la nature de la France de demain, je vais, par manière de défi, accepter l'idée d'un voyage paradoxal et comique, digne des navigations mythiques de Pantagruel, éternelle référence des

comme Pénélope, à reprendre avec un courage renouvelé une tapisserie prestigieuse, en souhaitant qu'elle devienne le symbole de notre quête de rédemption...

Je ne sais plus quel poète fredonnait : « **Embarquons-nous pour Cythère, – Louveciennes et Marly.** » Quant à moi, j'orienterai mes itinéraires vers l'"Isle-Celée". C'est un site mémorable et idéal en un sens, car il n'y a pas d'île, celée ou non, dans ce quartier un peu extérieur à la ville, ne méritant pas le nom de "faubourg" qui supposerait un minimum d'organisation et une certaine unité de style. Au lieu-dit "L'Isle-Celée" nous allons revoir le château-d'eau entouré d'une demi-douzaine de peupliers, ou peut-être davantage ; aux alentours, des frondaisons, jardins de petites demeures rustiques, dont un manoir-ferme, d'une architecture qui paraît remonter à quelques trois siècles en arrière, à tout le moins...

Un "Grand Siècle" nouveau ?

Nous savons, en dépit d'une assez longue absence, que ces lieux élus pour nos promenades de jadis ou de naguère, devaient être envahis par un nombre croissant de magasins du genre "grande surface", et même l'un d'eux est déjà livré à une entreprise de démolition, sans doute pour faire place à un projet plus vaste et une destinée plus glorieuse. Mais tout le quartier offert à nos déambulations capricieuses reste bien pourvu de verdure variées, rampantes ou arborescentes.

J'irai jusqu'à la dernière construction, qui est celle d'un dancing, en ce jour et à cette heure muet et désert, que notre imagination se plaît à peupler d'une assistance nombreuse et fredonnante, puis je vais revenir au magasin dispensateur de vêtements, et de chaussures : parmi celles-ci d'énormes pantoufles à pelage de tigres, avec des crocs noirs fort apparents. Je songe à en faire l'emplette, mais ce pays bizarre, digne d'être célébré par Delerm et Modiano, se doit en ce temps-ci encore de n'être que l'antichambre illusoire d'un "Grand Siècle" nouveau – et prochain ?... ■

Les Français, leur histoire et la république

■ Parmi toutes les nations du monde, la France présente le spectacle unique d'un peuple qui a pris son propre passé en aversion. On dirait une population d'esclaves qui vient de renvoyer ses maîtres et qui ne veut plus se souvenir du temps de sa servitude... Je ne crois pas que les luttes de la fin du XVIII^e siècle et la mauvaise littérature du nôtre suffisent pour expliquer une aussi étrange répulsion. On ne peut haïr à tel

point que ce qu'on ignore, et la principale raison d'un état d'esprit si peu naturel, c'est que l'imagination du peuple a gardé le souvenir amplifié des crimes et des misères du temps passé, sans qu'on ait pris soin de lui en rappeler les bienfaits et les grandeurs.

Michel BRÉAL
Quelques mots sur l'Instruction publique en France (1873)

L'auteur de ces lignes n'était pas un penseur politique mais un professeur et un savant. Linguiste, professeur de grammaire comparée, Michel Bréal (1832-1915) enseigna à l'École pratique des Hautes Études et au Collège de France. Fondateur de la sémantique, étude de la signification des structures linguistiques, il inventa le mot avec son *Essai de sémantique* paru en 1897. Il fut inspecteur de l'enseignement supérieur. Ajoutons pour la petite histoire que Michel Bréal suggéra au baron Pierre de Coubertin, en 1894, d'introduire le marathon dans les premiers Jeux Olympiques modernes en 1896.

Le professeur, l'érudit, qui n'était pas un rat de bibliothèque et qui était libre de préjugés idéologiques, avait été effrayé, au lendemain de la guerre de 1870, de constater la désaffection des Français pour leur passé, et il y voyait une des causes de nos malheurs.

Un mal français

Cet état d'esprit ne datait pas de la Révolution, puisque, au-delà des philosophes des "Lumières", on considérait au XVI^e siècle les écrivains des siècles passés comme des barbares et que sévissait à l'époque classique – XVII^e et XVIII^e siècles – une profonde inintelligence du Moyen Âge dans les milieux les plus instruits. Voilà un défaut national. Mais tant qu'il ne touchait que les Lettres et les Arts, ce travers gaulois ne présentait aucun danger. La Révolution et son fils spirituel, le romantisme républicain, l'utilisèrent pour leur pro-

pagande et en firent un dangereux venin mettant en cause l'existence même du pays en minant ses forces morales.

L'école de la République contre la France

La III^e République transforma cette haine du passé en un moyen de s'attacher les enfants qui crurent que la Révolution leur avait épargné la vie atroce que rois, seigneurs et hommes d'Église avaient infligée à leurs ancêtres. Il faut lire à ce propos *Les préjugés ennemis de l'histoire de France* de Louis Dimier. Le développement des principes dé-



Michel Bréal

mocratiques qu'on trouve chez Michelet et Hugo menait logiquement à la ruine de l'idée de patrie : expulsion des religieux, séparation de l'Église et de l'État, affaire Dreyfus, propagande antimilitariste, désagrégation par étapes de l'enseignement traditionnel, attirance pour la lutte des classes et sympathies pour l'Internationale sortirent de cette haine du passé. Certes, on exhumait le patriotisme du placard où on l'avait relégué, en 1914,

puis en 1939, mais il fut affublé d'oripeaux démocratiques : « **En vous battant pour la France, vous combattez en fait pour l'humanité, et cette guerre sera la dernière !** »

Guerre civile et capitulation

On pourrait prolonger la démonstration historique jusqu'à l'envoi par le gouvernement de notre porte-avions pour figurer aux cérémonies qui célébrèrent, l'an dernier en Grande-Bretagne, notre désastre naval de Trafalgar. Il n'y a que la République française pour fêter officiellement les défaites du pays. Mieux encore, ceux qui avaient tenu à la seule France pendant la Deuxième Guerre mondiale sont assimilés à des traîtres car le patriotisme démocratique avait déserté la patrie et s'était envolé pour l'Angleterre. Tout ce qui a pu faire la grandeur du pays, comme l'épopée coloniale qui fut civilisatrice, est systématiquement sali aux yeux d'une jeunesse qui, de repentance républicaine en repentance républicaine, finit par avoir honte de son pays et par penser que le patriotisme et le nationalisme constituent de criminels obstacles au bonheur de l'humanité.

Charles Maurras a intitulé justement l'un de ses livres paru en 1916 *Quand les Français ne s'aimaient pas*, mais il ajouta *Chronique d'une renaissance* (1895-1905) car l'Action française s'était donné pour tâche de réconcilier avec la France les Français égarés par la République.

Gérard BAUDIN

L'ACTION FRANÇAISE TARIF DES ABONNEMENTS (paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

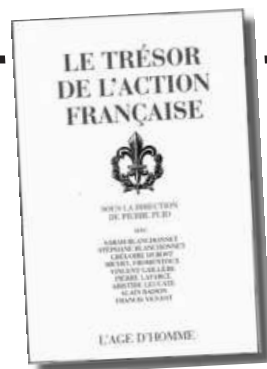
- | | |
|---|--|
| 1. Premier abonnement France (un an) 76 € | 5. Abonnement de soutien (un an) 150 € |
| 2. Premier abonnement Étranger (un an) 85 € | 6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) 45 € |
| 3. Abonnement ordinaire (un an) 125 € | 7. Outre-mer (un an) 135 € |
| 4. Abonnement de six mois 70 € | 8. Étranger (un an) 150 € |

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Tél. Courriel

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A



LE TRÉSOR DE L'ACTION FRANÇAISE

Sous la direction de Pierre PUJO
Avec Sarah BLANCHONNET, Stéphane BLANCHONNET, Grégoire DUBOST, Michel FROMENTOUX, Vincent GAILLÈRE, Pierre LAFARGE, Aristide LEUCATE, Alain RAISON, Francis VENANT

Depuis sa fondation en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor. Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire l'objet d'articles publiés dans L'Action Française 2000 en 2004 et 2005...
Éd. de l'Âge d'homme, 138 p., 20 €. Disponible à nos bureaux : 22,11 € franco (chèque à l'ordre de la PRIEP).



CENTRE ROYALISTE D'ACTION FRANÇAISE



CONFÉRENCE ÉTUDIANTES

Vendredi 19 octobre

PIERRE CARVIN

LE TERRORISME

À 19 h 15 dans les locaux de l'AF,

10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} (métro Palais Royal)

TOURS

● Une section d'AF se développe à Tours. Pour tout renseignement, contacter Alexis au 06 26 72 94 13 ou par Internet : hussard.touraine@hotmail.fr

NÎMES

● La réunion mensuelle du Cercle Saint-Charles se tiendra exceptionnellement le **samedi 20 octobre 2007** de 14 à 16 heures au "Palace" à Nîmes.

Retenir la date du **dimanche matin 11 novembre 2007** pour la commémoration annuelle au cimetière Saint-Baudile, suivie d'un repas en commun à 13 heures au "Palace".

Conférence de **Philippe Prévost** "La France et l'origine de la tragédie palestinienne 1914-1922".

PETITE ANNONCE

● **RECHERCHE LOCATION** appartement pour 4 personnes pendant 2 mois, du 1^{er} novembre au 31 décembre 2007. Téléphoner à Sophie Bouts 01 43 31 00 41 de 18 à 22 heures.

JAMBLES 2007 : SOUS LE SOLEIL DE LA SAINT-MICHEL

Le traditionnel rendez-vous bourguignon de la Saint-Michel est toujours un grand moment d'amitié d'Action française. Il en a été de même, et plus que jamais, ce dimanche 7 octobre, sous le magnifique soleil d'un été tardif qui se faisait pardonner ses absences de juillet-août.

La petite église de Jambles était pleine pour entendre la messe célébrée dans le rite traditionnel par l'abbé Bosser, qui a exalté l'archange saint Michel, saint Georges et les glorieux combattants de Léopante, soutenus par Notre-Dame du Rosaire.

Puis ce fut l'habituel hommage au monument aux morts de Jambles et sur sa tombe de Laurent Peyrerol au cimetière, avant de nous rendre dans le chai de Mme Peyrerol, qui une fois de plus nous a ouvert autant sa cave que son cœur. Un excellent vin blanc, entre autres victuailles de qualité, a réjoui tous les participants, avant que ceux-ci se dirigent vers Saint-Jean-de-Vaux, où, dans le restaurant du Centre, nous attendait le déjeuner de l'amitié.

Élégamment et joyeusement présidé par le président de la Fédération de Bourgogne, Alexandre Boritch, toujours égal à lui-même, ce repas réunis-

sait Mme Peyrerol, l'abbé Bosser, Stéphane Blanchonnet, vice-président du Centre royaliste d'Action française, et son épouse Sarah, le professeur Jean Foyard, Bernard Bonnaves, Jean-Christophe Vallet, M. et Mme Charlie Schepens, le vicomte François Touzet du Vigier et Mme, ainsi que de nombreux jeunes de la section lyonnaise conduits par Jean-Baptiste Rolland.

Au dessert, Michel Fromentoux, directeur de l'Institut d'Action française, a montré que la présidence de Nicolas Sarkozy n'est qu'esbroufe et stérile agitation ; les causes de nos maux resteront entières, raison de plus pour nous tourner vers le régime qui a fait la France : la monarchie héréditaire qui, au cours des siècles, a surmonté les changements dans la société ou dans les mentalités, loin de tout immobilisme et de toute rupture, sans jamais rompre avec ses principes immuables ni avec les repères essentiels.

Jean-Baptiste Rolland et Alexandre Boritch ont conclu cette belle rencontre en exaltant l'esprit de sacrifice et d'enthousiasme dont la génération qui monte est plus que jamais porteuse. ■

LES CAMELOTS DÉNONCENT BHL



Suite aux sorties de piste répétées de Bernard Henri Lévy sur Maurras et le « régime monarchique », les camelots du Roi se devaient de répondre par l'ironie à l'inculture crasse du "grand penseur". Une équipe de camelots est allée redécorer le repaire de la gauche caviar boboisante : le boulevard Saint-Germain. Sous l'œil amusé et souvent complice des badauds, deux pochoirs, l'un représentant BHL disant « Aristote est maurassien » et l'autre de Maurras disant « BHL ne sait pas lire », ont été apposés le long du boulevard. Nul doute que BHL appréciera la plaisanterie... et pensera à nous tous les jours en gagnant son bastion du café de Flore !

Apollon et Charvet

SAMEDI 20 OCTOBRE 2007

SAINT-MAXIMIN LA SAINTE-BAUME

2^e journée d'Amitié et d'Action française

En présence de S.A.R. le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme

Messe chantée en grégorien pour la France, le repos de l'âme de ses rois et de ses martyrs, à 10 h 30 en la basilique ; apéritif à 12 heures et déjeuner amical à 13 heures au domaine du Billardier ; interventions à 14 h 30 ; échange cordial à 15 h 30.

Prix de la journée : 35 euros

Réservation : 04 94 59 22 18 - 01 40 39 92 06 ; af.se@orange.fr

CERCLE DE FLORE

La section de Paris et la fédération Ile-de-France vous invitent à un dîner-débat le **mardi 23 octobre** ; **Élie Hatem** traitera du sujet

Politique étrangère de Nicolas Sarkozy et Bernard Kouchner : politique américaine ?

A 20 heures au restaurant Casa Festa, 16 rue J.J. Rousseau, 75001 Paris (métro Palais Royal).

Inscription sur paris@actionfrancaise.net avant le 20 octobre.

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE PIERRE PUJO : BANQUET DES AMIS DE L'ACTION FRANÇAISE

À 12 h 30 au Restaurant de la Mutualité, 24 rue Saint-Victor, Paris 5^e
Inscription : 42 euros ; étudiants : 21 euros ; enfants : 15 euros.

Règlement à l'ordre de PRIEP CCP 1248-85 A / Paris à nous adresser avant le 20 novembre.

INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE

Directeur Michel FROMENTOUX

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
01 40 39 92 14 - iaf@actionfrancaise.net

Mercredi 14 novembre 2007

MAURRAS ET DANTE

par Gérard Bedel

professeur de lettres classiques

à 20 h 30 précises

Brasserie Le François-Coppée, premier étage
1, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris (métro Duroc)
Participation aux frais : 5 euros. Étudiants et chômeurs : 2 euros

C.R.A.F.
ASSOCIATION DÉCLARÉE

10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ PAR PIERRE JUHEL

PRÉSIDENT : PIERRE PUJO
VICE-PRÉSIDENT
STÉPHANE BLANCHONNET

CHARGÉS DE MISSION
FORMATION : PIERRE LAFARGE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS :
JEAN-BAPTISTE KIVEL
ADMINISTRATION :
MLLE DE BENQUE D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :
MEMBRES ACTIFS (32 €),
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),
BIENFAITEURS (150 €)

Nouvelles éruccations de BHL

Bernard-Henri Lévy pontifiait sur *France-Inter* ce mardi 9 octobre à l'occasion de la sortie de son dernier livre *Ce grand cadavre à la renverse*, où il se lamente sur l'avenir de la gauche...

Jean-Philippe Chauvin, entendant l'émission, eut alors un instant de fureur quand, écrit-il sur son blog (1), « l'homme à la chemise immaculée évoqua "les deux maurrassiens" que compte (selon lui) le paysage politique français : Jean-Pierre Chevènement, ancien conseiller de madame Royal et Henri Guaino, plume officielle de Nicolas Sarkozy. Je tendis alors l'oreille, voire les deux, pour mieux saisir les mots qui se bouscuaient sur la langue de cet honorable "résistant" à l'hydre maurrassienne dont j'appris qu'elle était le principal danger planant sur notre belle et douce Démocratie et que, même, elle prenait parfois des visages de Gauche pour mieux dupper son monde... »

Pendant dix minutes, l'ancien "nouveau philosophe" s'excita sur Maurras sans jamais dire qui était ce mystérieux méchant homme... Ainsi Jean-Philippe Chauvin conclut-il : « En écoutant les éruccations de Bernard-Henri, [...] je me disais que Maurras était, décidément, le grand "inconnu" de l'histoire politique française et, en même temps, sa "mauvaise conscience", son "Cassandra", celui auquel de Gaulle rendait un hommage paradoxal par cette formule étrange : « Maurras a eu tellement raison qu'il en devenu fou »... Pour BHL, j'ai parfois l'impression qu'il est fou sans avoir raison... »

* www.u-blog.net/jpchauvin

APPEL AUX FRANÇAIS PAR PAUL-MARIE COÛTEAUX

FRANÇAIS, FAISONS RESPECTER NOTRE NON

■ Le 29 mai 2005, près de 16 millions de Français (54,7 % des exprimés) ont refusé par référendum une "constitution européenne" préparée par une Convention sous présidence de M. Giscard d'Estaing.

Après un nouvel échec aux Pays-Bas, puis le gel du processus par cinq autres pays, la plupart de ses partisans ont déclaré qu'ils ne renonçaient pas à leur objectif, la création d'un super-État européen. Le président de la Commission, M. Barroso, affirmait par exemple (Entretiens d'Europe, n° 18) vouloir « préserver le texte dans sa substance, en particulier les réformes et les valeurs figurant dans les parties I et II », affirmant même : « L'ensemble ne peut pas être défait et négocié de nouveau par les gouvernements, car il n'y a pas d'alternative. » Le 28 février 2007, une conférence institutionnelle réunie à Madrid par la présidence allemande appelait à préserver la substance du traité constitutionnel par un nouveau texte dont « la formulation devra être améliorée pour emporter l'adhésion du public » (service de presse du Parlement européen, 1^{er} mars 2007). Ce "nouveau" texte s'appela d'abord et mensongèrement "mini-traité" puis "traité simplifié", puis "traité modificatif", cette dernière dénomination révélant finalement le procédé retenu : il s'agit d'amender les traités précédents, y compris le traité de Rome, par un maquis de modifications si touffu (l'ensemble dépassant 3 000 pages) que, alors que le texte Giscard était du moins lisible et propice au débat, "l'adhésion du public" est cette fois escomptée par l'ignorance de son contenu véritable.

Le 23 juin, le sommet européen de Bruxelles donnait mandat à une nouvelle

Conférence intergouvernementale de reprendre l'ensemble des dispositions institutionnelles : personnalité juridique permettant à l'UE d'être reconnue comme un État à part entière sur la scène internationale ; instauration d'une présidence de l'UE "stable", et autonome par rapport aux gouvernements,



ainsi que d'un "Haut Représentant pour la politique étrangère" doté d'un service diplomatique - en clair d'ambassades ; élargissement à 51 nouveaux sujets des domaines où la décision est prise à la majorité, soit 71 sujets couvrant désormais la quasi-totalité de la responsabilité politique ne laissant aux anciens États que l'application des lois européennes ou des domaines accessoires comme s'ils n'étaient plus que de simples länders ; rappel de la jurisprudence de la Cour de justice de Luxembourg posant la supériorité de toute norme européenne sur toute norme nationale, et du titre V du traité dit de Maëstricht posant que « la politique étrangère et de

Le vendredi 19 octobre devrait être signé à Lisbonne le traité modificatif européen.

sécurité commune s'inscrit dans les cadres de l'OTAN ». Par ailleurs, un protocole additionnel mentionne la Charte des droits fondamentaux (titre II du traité rejeté) qui permet à tout "citoyen européen" d'attaquer tout gouvernement pour manquement à des principes fort généraux, devant une cour de justice européenne ainsi chargée d'une mission générale de surveillance des États et des législations restant de leur compétence. Un autre protocole additionnel fait du principe de concurrence libre et non faussée un des « objectifs de l'Union », ceci contrairement à l'annonce qui avait été faite par le président de la République à Bruxelles le 22 juin.

Sur cette "relance européenne", très peu d'informations sont données aux Français, lesquels sont abusés par l'affirmation du nouveau Président de la République selon laquelle « il n'y aura pas de Constitution nouvelle », ce qui est vrai sur la forme et mensonger quant au fond. Aucune information ne filtre des travaux de la conférence de Lisbonne ; les grands moyens d'information sont muets. Si rien ne vient y faire obstacle, c'est dans l'indifférence que l'obscur traité sera furtivement ratifié par la voie parlementaire. Ses premières applications interviendraient fin 2008 sous présidence française, l'essentiel s'appliquant à partir de 2009. La France dès lors ne sera plus une nation souveraine.

Nous sommes confrontés à une supercherie sans précédent, une forfaiture qui dénie le suffrage universel, et montre une fois encore que la souveraineté nationale et populaire est ainsi bafouée. Le peuple français doit impérativement exiger du président de la République qu'il respecte le vote irrévocable du 29 mai 2005. ■

Une manifestation est organisée sous l'égide du mensuel L'Indépendance et du comité national "Non, c'est non !"

LE VENDREDI 19 OCTOBRE À 18 HEURES, PLACE DES VICTOIRES À PARIS

(métro Bourse ou Palais-Royal)

UNIQUE EMBLÈME : DRAPEAU TRICOLORE

SERGE DE BEKETCH

■ Le décès de Serge de Beketch va causer un grand vide dans le paysage audio-visuel catholique et français. Ce polémiste de grande tradition, toujours mordant et sans complexe, s'est éteint le soir du samedi 6 octobre, à la veille de la fête de son saint patron. Il n'était âgé que de soixante ans.

Petit-fils d'un aide de camp du célèbre général Denikine (chef des armées blanches de Russie), fils d'un sous-officier de la Légion étrangère tombé pour la France à Dien Bien Phu, Serge de Beketch, pupille de la nation, allait vivre une longue suite de combats. Tout jeune il entra à *Minute*, dont il allait être plus

tard le directeur. Il collabora aussi à *Pilote* et à divers albums de bandes dessinées. En 1986 il dirigea pour quelque temps *National Hebdo*.

D'une humeur fort indépendante, il eut parfois, et momentanément, des relations tendues avec certains amis, lesquels n'ont pour autant jamais cessé d'admirer son talent, ses audaces, voire ses outrances, et son goût pour la provocation qui lui valut souvent de graves difficultés avec la justice républicaine. Nous nous souvenons de l'avoir accueilli et applaudi à l'Action française, dans un Forum de la Jeunesse lors d'un Carrefour royal en 1990.

Depuis quelques années il joignait la parole à la plume et les auditeurs de *Radio Courtoisie* se délectaient de son *Libre journal* toujours musclé et de ses entretiens avec divers écrivains, de même qu'à la lecture du *Libre journal de la France courtoise*, qu'il définissait comme le « **décadère de résistance française et catholique** ». Il était en outre l'auteur du *Dictionnaire de la Colère*, et du *Catalogue des nuisibles*.

Les obsèques de Serge de Beketch ont été célébrées le vendredi 12 octobre à Paris en l'église Sainte-Odile, qui ne put contenir toute la foule venue prier pour celui que le célébrant, le R.P. Ar-

gouac'h, a salué comme un "général". Les scouts de Riaumont assurèrent le service liturgique et le chœur Montjoie Saint-Denis a interprété les chants qu'aimait le défunt, louant Dieu et la France chrétienne. L'Action française était représentée par Monique Lainé et Michel Fromentoux.

À Mme Serge de Beketch, à ses fils Cyrille et Aymeric, à toute sa famille, de même qu'à l'équipe de *Radio Courtoisie*, nous présentons nos très vives condoléances et l'assurance de nos prières pour ce confrère qui a tant honoré la profession de journaliste.

M.F.